

# Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • [www.lemondeadm.com](http://www.lemondeadm.com)

Mardi 29 Décembre 2020 / N° 1023

Prix : 20 DA

LE PROCÈS DES  
ACCUSÉS DANS  
L'AFFAIRE DE  
DÉTOURNEMENT DU  
FONCIER  
TOURISTIQUE À  
SNIKDA A DÉBUTÉ,  
HIER, AU NIVEAU DU  
POLE PENAL  
FINANCIER ET  
ÉCONOMIQUE PRÈS  
LE TRIBUNAL DE SIDI  
M'HAMED

page 03

## AFFAIRE DE MOHAMED BENFISSEH OUYAHIA, GHOULE ET ZAËLANE DEVANT LE JUGE



Médicaments : Cap sur la baisse de la facture d'importation

## SIGNATURE D'ARRETES POUR RELANCER LA PRODUCTION LOCALE



page 02

RELATIONS ALGÉRO-CHINOISES

## Djerad s'entretient avec son homologue chinois



SECTEUR INDUSTRIEL

### Les recettes de Ferhat Ait-Ali

INDUSTRIE PUBLIQUE,  
AUTOMOBILE ET  
PROBLÈMES RÉCURRENTS  
DE L'ENIEM...

ENTREPRENEURIAT

### Lancement officiel de "Jil CAPC"

POUR CAUSE D'UNE  
NOUVELLE VARIANTE  
DU COVID

### L'Indonésie ferme ses frontières

IDENTIFICATION  
FISCALE

Plus de 190.500  
entreprises  
répertoriées en  
2019

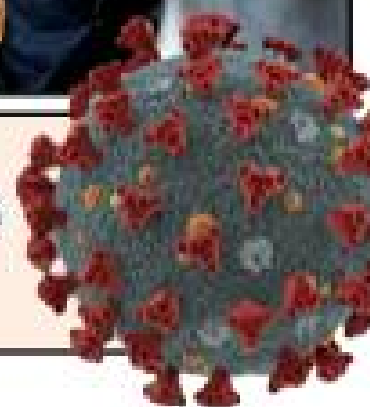
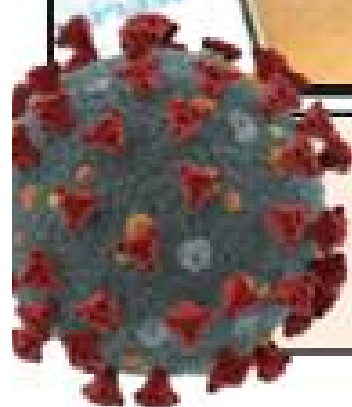
Règlement budgétaire et adop-  
tion des lois de finances

### Les sénateurs veulent une autre procédure



Coronavirus:

382 nouveaux cas, 352 guérisons et 9 décès  
ces dernières 24h en Algérie (Fourar)



## CLIMAT

## Des catastrophes toujours plus coûteuses en 2020

Les dix catastrophes météo les plus coûteuses de 2020 ont presque atteint les 150 milliards de dollars de dommages assurés, un chiffre plus important qu'en 2019 qui reflète l'impact grandissant du réchauffement climatique, selon une ONG britannique.

Ces dix catastrophes ont fait également 3.500 morts et ont déplacé plus de 13,5 millions de personnes, selon le rapport annuel de Christian Aid.

Des méga-feux qui ont ravagé l'Australie aux ouragans en série dans les Caraïbes, le véritable coût des événements climatiques extrêmes de 2020, renforcés par le réchauffement, est en réalité bien plus élevé, la plupart des dommages n'étant pas assurés, insiste l'ONG.

Et sans surprise, les pays pauvres ont payé le prix le plus lourd, avec seulement 4% des pertes économiques causées par les événements météo extrêmes assu-



rées, contre 60% dans les pays riches, selon le rapport qui cite une récente étude publiée dans The Lancet. Les catastrophes météo ravageaient bien sûr la planète avant l'entrée en scène des

dérèglements climatiques provoqués par l'Homme, mais la hausse de la température d'au moins 1,1 C depuis le début de l'ère industrielle augmente leur fréquence et leurs impacts.

"Que ce soit les inondations en Asie, les sauterelles en Afrique ou les tempêtes en Europe et en Amérique, le changement climatique a continué à faire rage en 2020", a commenté Kat Kramer, responsable climat de Christian Aid. Cinq des plus coûteuses catastrophes de 2020 étaient liées à une mousson particulièrement importante en Asie.

"Les inondations de 2020 ont été parmi les pires de l'Histoire au Bangladesh, avec plus d'un quart du pays sous l'eau", a commenté Shahjahan Mondal, climatologue à l'université d'ingénierie et de technologie du Bangladesh.

Un grand nombre de ces catastrophes ont causé des dégâts d'au moins 5 milliards de dollars, comme le cyclone Amphan dans le golfe du Bengale en mai, les incendies de l'ouest des Etats-Unis pendant l'été et l'automne, ou ceux qui ont ravagé l'Australie en janvier.

La saison record pour les oura-

gans de l'Atlantique, avec une série sans précédent de 30 tempêtes suffisamment puissantes pour être nommées, a elle provoqué au moins 400 morts et 41 milliards de dollars de dégâts aux Etats-Unis, en Amérique centrale et dans les Caraïbes, selon Christian Aid.

Parmi les dommages les plus importants de cette année 2020, l'ONG note aussi deux tempêtes qui ont balayé l'Europe causant un total de 5,9 milliards de dollars de dommages: Ciara au Royaume-Uni et en Irlande en février, et Alexen France et en Italie en octobre.

L'augmentation des catastrophes climatiques correspond aux prévisions des scientifiques. Et les progrès ces dernières années de la science dite "d'attribution" permet désormais d'évaluer combien de fois est plus probable un événement particulier en raison du réchauffement.

T.R

## Cinq casemates détruites et une somme de 80.000 euros récupérée à Jijel (MDN)

Cinq casemates pour terroristes ont été découvertes et détruites, lundi dans la localité de Djebel Boutouil à Jijel, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a récupéré également une somme de 80.000 euros représentant "la première tranche de la rançon, objet du marché conclu le mois d'octobre passé au Sahel", indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'exploitation du terroriste Rez Kane Ahcene, dit +Abou Dahdah+, capturé le 16 décembre 2020, lors d'une opération de recherche et de ratissage menée près de la commune d'El-Ancer à Jijel (5e Région militaire), un détachement de l'ANP a découvert et détruit, aujourd'hui 28 décembre 2020 dans la localité de Djebel

Boutouil dans la même zone, cinq (05) casemates pour terroristes, et a récupéré la somme de quatre-vingt mille (80.000) euros", précise la même source.

Cette somme "s'est avérée être la première tranche de la rançon, objet du marché conclu le mois d'octobre passé au Sahel, et supposée être versée au profit des résidus des groupes terroristes traqués par les services de sécurité au nord de notre pays", note la même source.

"Cette opération, toujours en cours, s'inscrit dans la dynamique des efforts consentis sur le terrain, et confirme une fois encore, l'efficacité de l'approche adoptée par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire pour venir à bout du fléau du terrorisme et assécher ses sources de financement".

A.J

## IMPORTATION DE VÉHICULES MOINS DE 3 ANS

## La mesure demeure "inapplicable" déclare Ait Ali

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait AliBraham a réitéré hier que la mesure, relative à l'importation de véhicules d'occasion de moins de 3 ans et prévue par la Loi de finances 2020, demeurerait "inapplicable" sur le terrain, en l'absence de texteréglementaire.

Invité de la Radio nationale chaîne I, M. Ait Ali a indiqué que le dossier de l'importation des véhicules d'occasion de moins de 3 ans, n'a été ni reporté, ni même suspendu, soulignant que l'article 110 de Loi de finances, 2020 qui prévoit cette mesure n'est pas applicable sur le terrain, et a besoin d'un texte d'application.

"J'ai expliqué au niveau de l'Assemblée populaire nationale (APN), les raisons qui empêchent l'application de cette mesure et comment cette dernière entrave l'économie nationale", a-t-il ajouté avant de rappeler que l'importation des véhicules coûtait au Trésor public, près de 3 Mds USD annuellement. "Nous devons déterminer les priorités du pays et du citoyen, loin de l'égoïsme et de la logique d'après moi, c'est le déluge", a-t-il insisté. Le ministre a, en outre, indiqué que les services du ministère ont reçu 180 demandes d'importation des véhicules, mais, a-t-il ajouté, "vu que la majorité de ces dossiers ne peut



être concrétisée, étant incomplets et ne répondant pas aux exigences du cahier des charges pour les concessionnaires automobiles, nous avons demandé aux opérateurs concernés de compléter leurs dossiers". Le ministre estime, encore une fois, que le marché des voitures "n'est pas une priorité" pour le Gouvernement, d'autant plus que c'est l'industrie automobile qui constitue la priorité, en ce sens qu'actuellement, l'on focalise sur l'établissement d'une industrie en la matière, a-t-il affirmé. Pour ce faire, M. Ait Ali a fait état de l'existence de discussions avec les Allemands, concernant une relance de "véritables industries" pour les véhicules touristiques et utilitaires.

AMINE.A

## Affaire de Mohamed Benfissih

## Ouyahia, Ghoul et Zaâlane devant le juge

Le procès des accusés dans l'affaire de détournement du foncier touristique à Skikda a débuté, hier, au niveau du pôle pénal financier et économique près le tribunal de Sidi M'hamed. Sont poursuivis dans cette affaire pour abus de fonction, octroi d'indus privilégiés et dilapidation de deniers publics, l'homme d'affaires Mohamed Benfissih et l'ancien Premier ministre Ahmed Ouyahia, ainsi que les anciens ministres des Transports et des Travaux publics Ammar Ghoul et Abdelghani Zaâlane, nombre d'anciens walis de Skikda et plusieurs cadres aux Directions exécutives de la même wilaya. L'audience a débuté dans la matinée par l'audition des anciens walis de Skikda, Mohamed Bouderbala et Benhoucine Fouzi, qui ont nié les charges retenues contre eux, affirmant que le dossier d'investissement touristique de l'homme d'affaires Benfissih avait été étudié conformément à la loi et en application des instructions du Gouvernement visant à créer de nouveaux postes d'emploi au niveau local. De son côté, Mohamed Benfissih a expliqué qu'il n'avait pas lancé la réalisation de son projet touristique après l'obtention du titre de concession pour l'exploiter d'une superficie de 25 hectares en raison de circonstances indépendantes de sa volonté, soulignant que ce "projet qui n'était pas financé par des banques visait à "réer de la richesse et à relancer le secteur du tourisme à Skikda". Quant à la licence d'exploitation du port de Skikda, il précise qu'elle s'inscrivait "dans le cadre de ses investissements dans la transformation d'asphalte et de travaux publics". Pour sa part, l'ancien directeur local de l'industrie à Skikda, Houbba Kies, a affirmé que l'investisseur Benfissih avait déposé auprès de ses services un "dossier d'investissement comprenant tous les documents requis". Le procès se poursuivra dans l'après-midi par l'audition d'autres accusés, dont Ahmed Ouyahia via visioconférence étant donné que ce dernier est incarcéré à la prison d'Abadla dans la wilaya de Béchar.

E.R

## Lancement d'une vaste opération d'évacuation des résidus des intempéries avec la participation de 6 wilayas

Une vaste opération d'évacuation des résidus des pluies torrentielles et inondations ayant touchées la semaine passée la wilaya de Jijel a été lancée lundi, avec la participation de plusieurs institutions et établissements de 6 wilayas limitrophes.

Cette campagne lancée de concert avec la wilaya de Jijel et plusieurs institutions et partenaires a été qualifiée de "qualitative" par Mme.

Karima Hadji, directrice centrale à l'Office national d'assainissement (ONA), compte tenu, a-t-elle déclaré du nombre important des wilayas participantes et des moyens matériels et humains mobilisés à cet effet.

A ce titre, elle a précisé à l'APS, qu'il a été procédé à la mobilisation d'équipements et engins d'intervention relevant de l'ONA, avec 13 camions hydraulique, 2 camions citerne équipés en plus de matériels de forage et autres équipements mobilisés par les autres institutions participantes.

Selon la même responsable, un plan d'intervention pour l'élimination des résidus des inondations et autres points noirs (cours d'eau et avaloirs) à Jijel, Taher et El Milia a été élaboré avec la collaboration d'autres institutions des wilayas de Sétif, Bouira, Skikda, Batna, Constantine et Khenchela.

De sa part, le secrétaire général de la wilaya de Jijel, Abdelkrim Ben Kouider qui a donné le coup d'envoi de cette campagne, a indiqué que le périmètre d'intervention a été scindé en 11 secteurs et chaque secteur est doté en moyens humains et logistiques nécessaires, ajoutant que 250 agents ont pris part à cette opération. Les différentes équipes constituées dans ce cadre ont pour missions d'assainir les cours d'eau, les avaloirs et les oueds, a-t-il fait savoir.

Parmi les institutions qui ont pris part à cette campagne de nettoyage figurent l'Algérienne des eaux (ADE), l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), l'Office national de l'irrigation et drainage (ONID), l'ONA, la protection civile et autres directions de l'exécutif, a-t-on noté.

## CONCOURS D'ACCÈS AUX ÉTUDES DOCTORALES

# Ouverture du portail de candidature

● **Le portail des concours d'accès au doctorat de l'année universitaire 2020-2021 est ouvert depuis hier à travers la plate-forme numérique exclusivement dédié à cet effet. Selon le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, l'opération de dépôt des dossiers qui a commencé le 27 décembre se poursuivra jusqu'au 10 janvier prochain. L'organisation des concours par les établissements doit impérativement se dérouler du 13 février au 27 mars 2021.**

Le candidat doit passer par différentes phases. La première entamée hier est inhérente au dépôt de dossier, vient ensuite l'étape dite de «confirmation et d'impression de la fiche de candidature», du 11 au 12 janvier. Le traitement des candidatures sera dans une troisième phase assuré par les établissements universitaires chargés de la formation en post graduation (VRPG), du 13 au 22 janvier, et par la commission de formation doctorale (CFD) du 23 janvier au 1er février prochain. L'affichage des listes des candidats retenus est prévu le 2 février, annonce le ministère sur son site électronique et le dépôt des recours des candidats non retenus est fixé aux 3 et 4 février. Après un délai de deux jours pour l'examen des recours, les listes définitives seront publiées le 8 février 2021. Dès à présent, les étudiants peuvent donc fournir à distance à travers cette plate-forme, le dossier de candidature composé d'une copie du relevé de notes du baccalauréat, du diplôme de la licence ou autre diplôme du premier cycle ainsi que du diplôme du Master. Ils sont tenus de fournir par ailleurs, les copies des



relevés de notes de la licence et du Master ainsi qu'une attestation de bonne conduite. D'autre part, le candidat ne doit pas être inscrit en formation doctorale dans un établissement de formation supérieure et ne doit, en aucun cas, être en situation d'exclusion pour faute disciplinaire à la date du concours. Le concours est organisé par l'établissement habilité en deux étapes ; la première a trait à l'étude des dossiers de candida-

ture déposés sur la plateforme Progress et la seconde concerne l'organisation des épreuves écrites ainsi que la proclamation des résultats.

### Le comité de préparation et d'organisation à pied d'œuvre

S'agissant de la préparation de l'appel à candidature, il est mis en exergue la création dans chaque établissement universitaire habi-

lité d'un comité de préparation et d'organisation. Au niveau des universités, le comité est présidé par le chef d'établissement ou son adjoint chargé de la formation supérieure du troisième cycle et est constitué des doyens de faculté et éventuellement des directeurs d'instituts concernés par le concours.

Au niveau des écoles, le comité est aussi présidé par le chef d'établissement ou son adjoint mais sa composante comprend les chefs de département concernés par le concours. C'est à ce comité qu'incombe la charge de préparation du concours.

Concrètement, ce dernier est chargé d'informer les structures d'enseignement et de recherche relevant de l'établissement habilité au sujet de l'ouverture des postes. Ce même comité doit veiller à l'application rigoureuse des textes réglementaires en la matière et rappeler les missions de chaque responsable, notamment la fixation d'un échancier de réunions de coordination pour l'organisation du concours. Il s'agit de la mise en place de commissions d'organisation du concours à travers les facultés, les instituts et

écoles mais aussi et surtout de s'assurer de la régularité du concours.

Les commissions d'organisation qui se trouvent en milieu étudiant direct (facultés, instituts et écoles) procèdent, pour leur part, à l'élaboration et la publication du placard publicitaire portant toutes les informations nécessaires pour la candidature, notamment l'intitulé exact de la formation doctorale, les conditions d'accès au concours ainsi que les matières prévues, les dates limites de la demande de dépôt de la candidature et le dossier d'inscription. Le jour du concours, le candidat est tenu de passer les épreuves, dans l'après-midi, à 13 heures, en deux phases écrites, notées de zéro à vingt sur vingt et destinées à évaluer le niveau et la maîtrise des connaissances fondamentales acquises au cours du deuxième cycle dans la filière concernée. La proclamation des résultats ne doit pas dépasser un délai de trois jours après la date des épreuves, comme le stipule le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique sur son site web.

S.G

## Plus de 8000 citoyens reçus par la médiation de la République

Le médiateur de la République, Karim Younes, a affirmé lundi à Sétif que la médiation de la République a reçu à l'échelle locale et au niveau central plus de 8.000 citoyens depuis sa création. Lors d'une séance de travail tenue à l'auditorium "Mouloud Kacem Naït Belkacem" de l'université Ferhat Abbas, en marge d'une rencontre d'étude sur "le rôle du médiateur de la République dans la nouvelle Algérie", en présence d'élus et responsables locaux, Karim Younes a déclaré que le nombre de requêtes reçues et traitées concernant les collectivités locales au niveau d'Alger seulement a atteint à hier dimanche, 912 requêtes. Le rôle des délégués locaux du médiateur de la République consiste à aider au règlement des différends entre le citoyen et l'administration et à protéger les droits des citoyens notamment à la justice, a précisé le médiateur de la République qui a souligné que 106 requêtes ont été reçues et traitées dans la wilaya d'Oran, 78 à Sétif, 78 à Skikda, 74 à Chlef et 68 à Bejaia. Il a rappelé aussi que son instance élabore actuellement un rapport annuel détaillé qui sera présenté au président de la République, Abdelmadjid Tebboune et distribué au gouvernement et aux walis pour information. Mettant l'accent sur le rôle "axial et fondamental" du médiateur de la République dans la lutte contre la corruption et la bureaucratie avérées, Karim Younes a affirmé qu'il faut "reconnaître que l'administration souffre de nombre d'insuffisances qui nuisent à l'édification d'une nouvelle Algérie moderne, développée et prospère et constituent une entrave à la concrétisation de l'Etat de droit".

Il a également estimé que "tous doivent assurer la responsabilité et éliminer tous les fléaux qui empêchent la construction de la nouvelle Algérie afin de poursuivre la marche historique de l'Etat algérien vers un avenir meilleur".

M. Younes a relevé que le rôle du délégué du médiateur de la République est de faciliter et rapprocher le citoyen de l'administration et doit de ce fait faire montre d'intégrité, de loyauté,



de professionnalisme et d'une bonne réputation pour gagner la confiance du citoyen.

L'institution de la médiation de la République, a-t-il dit, est une institution indépendante, accessible, flexible et démocrate dans son travail et doit être efficace dans l'accueil des citoyens, leur écoute, la prise en charge de leurs préoccupations et le règlement de chaque litige entre les citoyens et l'administration.

Le médiateur de la République a inauguré au début de sa visite le siège de la délégation locale du médiateur de la République au centre-ville de Sétif et s'est enquis du bilan de son travail. Il a par ailleurs, présidé le lancement de la distribution de 80.000 bavettes en milieu scolaire dans les zones d'ombre dont 30.000 pour les écoliers.

L'opération a porté aussi sur la distribution de 5.000 tapis de prière, 300 litres de gel alcoolisé et 300 kits médicaux (composés notamment de lunettes, blouses, masques) aux directions de la santé et de la population et de l'action sociale et de solidarité.

A l'école des enfants malentendants de la cité "Djenane", M. Karim Younes a assisté à la cérémonie de distribution de près de 20 fauteuils roulants et d'appareils auditifs à l'initiative de l'association "Espoir et action" dont la présidente Hezia Rezig a été honorée à l'occasion pour ses efforts au service de cette catégorie sociale.

K.LEILA

## La crise sanitaire pèse sur la rentrée universitaire : Reprise laborieuse dans les facultés

La crise de la Covid-19 a provoqué une série de problèmes d'organisation, ayant conduit certaines universités à patauger plus de deux semaines après la rentrée.

Les étudiants ont retrouvé les bancs de l'université ces dernières semaines, dans un climat chaotique. La crise de la Covid-19 a provoqué une série de problèmes d'organisation, ayant conduit certaines universités à patauger, plus de deux semaines après la rentrée, dans la planification des cours et dans l'élaboration des listes de groupes.

La vie universitaire aurait pu paraître ordinaire à l'Université des sciences et de technologie Houari Boumediène (Usthb), reprenant ainsi le cours normal après un long confinement, n'était le port du masque. Les nouveaux étudiants, perdus dans les allées de l'université, la plus grande d'Afrique, demandent l'itinéraire à prendre pour rejoindre les amphithéâtres, les anciens ne cachent pas leur joie de retrouver leurs camarades.

Mais à y voir de plus près, il apparaît que les cours n'ont pas vraiment repris. Les étudiants tournent en rond, tentant de comprendre la nouvelle organisation liée à la pandémie de coronavirus.

Il leur est indiqué notamment que les cours se feront par groupes qui devront alterner entre des leçons en présentiel de trois semaines et d'autres en distanciel de trois autres semaines. Un système hybride qui ne ravit pas les étudiants, attisant les craintes d'un décrochage.

### «Une formation à minima»

Trois étudiantes en nutrition et contrôle sanitaire, en L2, nous racontent leur rentrée à l'ombre des règles sanitaires : «Il nous sera difficile de suivre ce rythme. Trois semaines en présentiel ne sont pas suffisantes, et les cours à distance ce n'est pas une bonne solution, car nous connaissons la qualité de la connexion en Algérie.

Et même si cela fonctionnait convenablement, cela ne pourrait remplacer le cours en présentiel qui permet de poser des questions directement au professeur et de participer pleinement aux cours.» Elles craignent, notamment, de se retrouver en situation d'échec à cause de la nouvelle organisation et se sentent comme dépouillées du droit à un enseignement de qualité.

L'une d'elles, dont le visage est encadré d'un joli foulard couleur moutarde, ajoute : «L'an dernier, nous avons pu sauver l'année grâce aux cours dispensés sur YouTube. Mais le fait est que les leçons de cette année ne sont pas disponibles et que l'on ne sait pas où l'on peut les trouver. Nous sommes dans le flou le plus total.» Et son amie de poursuivre : «Il est clair que nous ne pourrions pas suivre avec des cours à minima. Viendront ensuite les examens et l'on se retrouvera dans le creux de la vague.»

La situation est d'autant plus confuse que l'élaboration des listes des groupes et de leurs emplois du temps se fait au compte-gouttes, ralentissant davantage la rentrée universitaire.

A.Z

## AFFAIRE MME MAYA:

## Le verdict connu le 31 décembre en cours

**T**IPASA, 28 dec 2020 (APS) - Le verdict du procès en appel de l'affaire Nechnache Zoulikha Chafika, dite Mme Maya, poursuivie dans des dossiers de corruption avec d'autres anciens hauts responsables, sera prononcé le 31 décembre en cours, a annoncé, dimanche soir, la présidente de la chambre correctionnelle à la Cour de Tipasa. A l'issue du procès en appel de deux jours qui a débuté samedi, et après l'audition des accusés et des témoins, le réquisitoire du parquet général qui a requis des peines d'emprisonnement ferme allant de 10 à 15 ans à l'encontre des principaux prévenus, la Cour a mis l'affaire en délibéré, le verdict étant fixé au 31 décembre en cours. Au deuxième jour du procès, les avocats du collectif de défense ont présenté leurs plaidoiries en faveur des accusés de cette affaire, au nombre de 14, dont Mme Maya, condamnée en première instance par le tribunal de Chéraga à 12 ans de prison ferme. Au début de l'audience, les plaidoiries ont porté sur «un débat juridique», lors duquel le collectif de défense a plaidé la nullité des procédures de poursuite judiciaire, vu que les accusés sont poursuivis dans le cadre de la loi sur la corruption de 2006, tandis que les faits dans cette affaire remontent à 2004. Ainsi, le collectif a plaidé la prescription de l'action et a contesté la validité des procédures de la police judiciaire. En réponse

à ces arguments, le représentant du parquet les a déclarées irrecevables, mettant en avant que la demande de la prescription de l'action publique était infondée, d'autant que les officiers de la police judiciaire avaient saisi en février 2017 au domicile de la prévenue, des sommes d'argent «considérables» issues de fonds suspects, avant de confirmer que toutes les formalités légales avaient été respectées dans cette affaire. Sont poursuivis dans cette affaire de Nechnache Zoulikha Chafika dite Mme Maya, les deux filles de cette dernière, Imène et Farah (en liberté), ainsi que Abdelghani Zaalane et Mohamed Ghazi (et son fils Chafik), poursuivis respectivement en qualité d'ex walis d'Oran et de Chlef, et l'ancien directeur général de la Sécurité nationale, Abdelghani Hamel. Les griefs retenus contre les accusés dans cette affaire sont notamment «blanchiment d'argent», «trafic d'influence», «octroi d'indus avantages», «dilapidation de deniers publics», «incitation d'agents publics pour l'octroi d'indus avantages» et «transfert illicite de devises à l'étranger». A cet effet, les avocats du collectif de défense ont plaidé l'acquiescement de leurs clients des charges qui leur sont reprochées, soulignant que les médias ont contribué à l'amplification de l'affaire, en la qualifiant d'affaire d'opinion publique et à la condamnation de l'accusée, en lui collant, délibéré-

ment, la qualité de fille prétendue du Président. Cette qualité a été niée par l'accusée pendant le procès, tandis que l'ancien wali de Chlef, Mohamed Ghazi a confirmé qu'elle s'était présentée à lui comme étant la fille de l'ancien Président lorsqu'il l'a reçue dans son bureau pour la faire bénéficier de facilitations et de services dans le cadre d'un projet d'investissement. Un avocat de l'accusée principale, Nechnache Zoulikha-Chafika a argué que sa cliente était une femme d'affaires réputée dans les milieux des finances et des affaires, et ce bien avant de faire connaissance avec l'ancien wali de Chlef, Mohamed Ghazi, sur recommandation de l'ancien président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en tant qu'ami de son père, une relation qui remonte à la Guerre de libération nationale. Cette recommandation lui a permis d'établir une relation avec l'ancien wali Ghazi, qui avait octroyé à Mme Maya un projet de réhabilitation d'un parc d'attractions à Chlef, d'une superficie de 15 hectares mais aussi de bénéficier d'un autre terrain de 5000 mètres carrés, en plus d'un logement public locatif. Concernant «la charge de transfert illégal de devises à l'étranger», il a ajouté que sa cliente souffrait d'une maladie «chronique», c'est pour cette raison qu'elle se rendait fréquemment dans les capitales européennes pour se faire soigner, soulignant que pour la même rai-

son (sa maladie), elle avait inscrit son patrimoine au nom de ses deux filles pour barrer la route à la «Issaba». Cet argument a été avancé pour la soustraire au délit de blanchiment d'argent. De son côté, les avocats de Mohammed Ghazi (ancien wali de Chlef), de Abdelkader Zaalane (ancien wali d'Oran) et d'Abdelghani Hamel (ancien Directeur général de la sûreté nationale) ont plaidé l'acquiescement de leurs clients, condamnés en première instance au tribunal de Chéraga, à des peines de 10 ans de prison chacun. Ils ont souligné que leurs clients, tous des anciens responsables, étaient tenus d'exécuter les ordres du président de la République sans discussion, tandis que la défense de l'accusé Abdelghani Zaalane a plaidé pour l'adaptation des faits en faveur de son client (Zaalane), car ce dernier était «victime d'escroquerie», alors qu'il est poursuivi pour «dilapidation de deniers publics», un grief sans fondement étant donné que Zaalane a annulé les décisions d'affectation octroyées à un investisseur et un entrepreneur, après l'intervention de Ghazi et de Nechnache. Après avoir réalisé qu'il était victime d'escroquerie, Zaalane est revenu sur ses décisions, faisant ainsi preuve de bonne foi. Les plaidoiries des avocats du collectif de défense des autres accusés se sont poursuivies, demandant l'acquiescement de leurs clients, à l'instar des deux

titres de la principale accusée, en l'occurrence Farah et Imène, du fils de Mohamed Ghazi «Chafik», de l'entrepreneur «Abdelghani Belaid», de l'investisseur «Benalla Miloud» et des autres accusés avant la levée de l'audience qui s'est déroulée à la Cour de Tipasa. Le représentant du parquet général a requis, lors de la séance d'hier, une peine de 15 ans de prison ferme assortie d'une amende de 6 millions DA contre «Mme Maya» et 15 ans de prison ferme assortie d'une amende de 1 million DA contre Mohamed Ghazi et Abdelghani Zaalane. Il a également requis une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende de 6 millions DA contre les filles de «Mme Maya», Imène et Farah (en état de liberté). Dans le cadre de la même affaire, une peine de 12 ans de prison ferme assortie d'une amende de 1 million DA a été requise contre l'ancien directeur général de la Sécurité nationale, Abdelghani Hamel, alors que des peines de 5 et 12 ans de prison ferme ont été requises contre cinq (05) autres accusés, dont Chafik Ghazi (fils de Mohamed Ghazi) et le député à la retraite Omar Yahiaoui (en fuite à l'étranger). Le représentant du parquet général a également confirmé la décision de confisquer les biens de Mme Maya et de ses filles, Farah et Imène.

## SESSION 2021:

## inscriptions aux examens de fin de cycle du 3 au 28 janvier (ministère)

**L**es inscriptions des candidats aux examens de fin de cycle pour la session 2021 s'effectueront du 3 au 28 janvier prochain, a annoncé, lundi, le ministère de l'Éducation nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de l'organisation des trois examens de fin de cycle pour la session 2021, le ministère de l'Éducation nationale informe tous les élèves scolarisés concernés par les trois examens (l'examen de fin de cycle primaire, l'examen du brevet d'enseignement moyen et l'examen du baccalauréat) et tous les candidats libres désirant passer les examens du BEM et du Baccalauréat, que l'opération d'inscription pour la session 2021 débutera le dimanche 03 janvier jusqu'au jeudi 28 janvier», a précisé la même

source. «Cette session sera organisée «selon les mêmes procédures et conditions applicables lors des sessions précédentes sans aucun changement, qu'il s'agisse des conditions d'inscription ou des droits d'inscription», a souligné la même source. Pour les candidats scolarisés, «l'opération d'inscription s'effectuera au niveau des établissements d'éducation via la plateforme numérique du ministère de l'Éducation par les directeurs d'établissements». Quant aux inscriptions des candidats libres aux examens du BEM et du Baccalauréat, elles s'effectueront sur les deux sites de l'Office national des examens et concours (ONEC): <http://bem.onec.dz> et <http://bac.onec.dz>, a ANINE.A

## Signature d'une convention-cadre entre le TNA et l'ISMAS

**U**ne convention de partenariat et de suivi pédagogique a été signée, lundi à Alger, entre le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (Tna) et l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (Ismas) en vue de créer des liens d'entraide et de complémentarité entre les deux institutions. Cette convention englobe essentiellement «différents points relatifs à la formation, à la mise en place d'événements communs et à la création d'un laboratoire d'expérience et de recherches théâtrales». Autres éléments contenus dans ce partenariat, l'organisation par le Tna de formations pratiques au profit des étudiants de l'Institut, qui auront également la possibilité de prendre part à des expériences professionnelles auprès des praticiens, en participant à des productions ciblées, selon les différents volets de formation. Le Tna s'engage également à mettre ses espaces à la disposition des enseignants et étudiants pour présenter leurs travaux de recherches et les projets de fin d'études ainsi que la création

d'une troupe théâtrale mixte composée de membres des deux établissements. La convention prévoit aussi un accès libre aux étudiants de l'Ismas, à tous les spectacles que le Tna programmera, à toutes les conférences qui se dérouleront au niveau de l'espace M'hamed-Benguettaf, ainsi qu'à toutes les activités artistiques et littéraires. Engageant d'ors et déjà une réflexion autour de la création d'un festival de théâtre conjointement organisé, les deux parties travailleront à la mise en place d'un atelier mixte spécialisé dans le théâtre pour enfant, et également dans le domaine de l'écriture, le spectacle, l'animation et le théâtre de marionnettes. Le Tna et l'Ismas ont enfin convenu de la création d'un Laboratoire d'expériences et de recherches théâtrales nouvelles, sous l'égide d'un conseil scientifique et artistique, et qui aura pour but de créer des opportunités pour les universitaires et praticiens qui aborderont ensemble les transformations scéniques diverses expériences théâtrales.

## Charfi exclut l'organisation des prochaines élections législatives et locales le même jour

**L**e président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a exclu lundi l'organisation des prochaines élections législatives et locales le même jour «faute de magistrats en nombre suffisant». Invité de la Radio algérienne, M. Charfi a précisé que «sur le plan juridique et technique, rien n'empêche l'organisation des prochaines échéances législatives et locales le même jour, mais il n'y a pas suffisamment de magistrats pour pouvoir le faire». En effet, l'organisation de ces deux rendez-vous le même jour «nécessite la mobilisation de 9.000 magistrats, or nous comptons actuellement en Algérie 6.000 magistrats», a-t-il expliqué. A propos de la préparation de ces élections, M. Charfi a fait savoir que l'ANIE «a pour la première fois supprimé 800.000 doubles inscriptions sur les listes électorales dans le cadre de l'assainissement du fichier électoral» qui sera, a-t-il dit, «complètement assaini avant l'organisation de ces deux rendez-vous électoraux». Concernant le recours au vote électronique en Algérie, le président de l'ANIE a souligné que «même s'il est facile à mettre en place sur le plan technique, les risques de fraude pouvant accompagner ce mode de vote ne nous encouragent pas à l'envisager pour le moment». Concernant les propositions que l'ANIE présentera dans le cadre de la révision du code électoral, M. Charfi a précisé qu'elles s'articuleront sur la présentation de «solutions juridiques à même d'éliminer définitivement toutes formes de corruption ayant marqué précédemment le processus électoral, particulièrement en ce qui concerne le financement de la campagne électorale de manière à faire face à la corruption qui a pris de l'ampleur au sein de la société ces dernières années». A cette occasion, il a salué «la forte» contribution des citoyens dans l'encadrement des bureaux de vote le jour du scrutin, à travers leur présence «massive» en tant qu'observateurs bénévoles, souhaitant que cette question soit introduite dans la révision du code électoral. Le Président de la République avait indiqué avoir enjoint à la Présidence de la République de coordonner avec la commission chargée de l'élaboration du projet de révision de la loi organique relative au régime électoral afin que le document en question soit prêt «dans les meilleurs délais» en vue de «lancer le processus post-Constitution». Par ailleurs, le président de l'ANIE M. Charfi a rappelé les directives du Président Tebboune concernant l'enrichissement et la révision du code électoral, notamment en ce qui concerne la participation des formations politiques, précisant que cette révision s'inscrit dans le cadre de la concrétisation effective du sens du «consensus national» qui constitue un support pour «l'édification de l'Algérie nouvelle».

## SIGNATURE D'ARRETES POUR RELANCER LA PRODUCTION LOCALE

# Médicaments : Cap sur la baisse de la facture d'importation

● Les fabricants sont tenus de remettre leur programme de production de l'année 2021 avant le 31 décembre en cours. Ainsi, et à partir de fin janvier 2021, le marché du médicament connaîtra une nouvelle dynamique.

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, a paraphé, dimanche soir, plusieurs arrêtés ministériels permettant la relance de la production locale des médicaments et les produits pharmaceutiques, a indiqué dimanche un communiqué du ministère. Ainsi, et dans le cadre de la continuité du processus de mise en place d'un nouveau dispositif réglementaire régissant l'enregistrement des produits pharmaceutiques et après publication des trois décrets exécutifs relatifs à l'enregistrement des médicaments, l'homologation des dispositifs médicaux et le comité économique, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, a procédé à la signature de huit arrêtés. Il s'agit d'un arrêté fixant le modèle du formulaire de la demande de pré-soumission des produits pharmaceutiques soumis à l'enregistrement, un arrêté fixant la composition du dossier d'enregistrements des médicaments à usage de la médecine humaine, ainsi qu'un arrêté portant désignation du président et des membres de la commission d'enregistrement des produits pharmaceutiques à usage de la médecine humaine. Le ministre a également signé un arrêté fixant la procédure de l'évaluation documentaire et/ou technique du dossier d'enregistrement et la liste des médicaments concernés, un arrêté portant missions, composition organisation et fonctionnement du comité d'experts cliniciens et un autre arrêté portant désignation du Président et des



membres de la commission d'homologation des dispositifs médicaux. Deux autres arrêtés ont également été signés, à savoir un arrêté portant désignation du président et des membres du Comité économique intersectoriel des médicaments et un arrêté fixant la procédure de fixation des prix médicaments par le comité économique intersectoriel. Ces arrêtés ministériels, notamment ceux relatifs à l'installation effective de la commission d'enregistrement des médicaments et la commission d'homologation des dispositifs médicaux, ainsi que le comité des experts cliniciens et le comité économique intersectoriel des médicaments, vont permettre de relancer la production locale et accélérer le traitement des dossiers en instance d'enregistrement et de contrôle, en particulier pour les bio-thérapeutiques similaires qui feront mécaniquement baisser la facture d'importation. De plus, ces

textes consacrent la création de valeur ajoutée à travers la définition du taux d'intégration et la promotion de l'export de la production locale. Enfin, ces textes permettront à l'agence nationale des produits pharmaceutiques, à l'instar des agences les plus avancées, de procéder à l'enregistrement des vaccins Covid-19 dans les meilleurs délais. Pour rappel, les fabricants locaux de produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux ont commencé à déposer dès mercredi dernier leurs programmes d'importation des matières premières pour l'année 2021. Cette mesure annoncée par le ministère de l'Industrie pharmaceutique s'inscrit en application du décret exécutif N° 20-272 du 29 septembre 2020 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'Industrie pharmaceutique. Les programmes d'importation des matières premières et des intrants destinés à la

production peuvent être déposés tout au long de l'année 2021. Cependant, les fabricants sont tenus de remettre leur programme de production de l'année 2021 avant le 31 décembre en cours. Les opérateurs doivent, par ailleurs, préciser, lors du dépôt de leurs programmes d'importation, les quantités prévues à la fabrication à partir de la matière première et l'état récapitulatif actualisé des réalisations et du stock pour chaque produit ainsi que les périmés le cas échéant, selon une note du ministère. A noter que le directeur général de l'Agence nationale du médicament (ANM), Kamel Mansouri a déjà assuré que « la disponibilité des médicaments en rupture d'approvisionnement au niveau du marché algérien connaîtra une nette amélioration à la fin du mois de janvier 2021. Tout en reconnaissant que le marché local du médicament a connu des ruptures de près de 100 médicaments, M. Mansouri a affirmé que « toutes les mesures ont été prises par le ministère de l'Industrie pharmaceutique pour améliorer le fonctionnement du marché et assurer la disponibilité de l'ensemble des produits pharmaceutiques ». S'agissant des circonstances ou motifs qui ont conduit à cette rupture des stocks de certains médicaments, le responsable a cité en priorité la crise du Covid-19 qui a causé une perturbation dans l'importation des matières premières ainsi que le retard accumulé dans l'exécution de certains programmes d'importation des médicaments. Pour faire face à ces ruptures de médicaments, il a été décidé la mise en place en janvier

prochain d'un observatoire réunissant tous les acteurs liés au secteur de médicaments (fabricants, distributeurs et officines) et ce afin de réguler le marché du médicament, a annoncé M. Mansouri. Il a également annoncé la réactivation du Comité économique dont la mission exclusive est de fixer le prix du médicament et qui pourra encourager la production des médicaments ou des molécules dont le marché algérien en aura besoin. M. Mansouri a annoncé également la mise en place prochaine d'un Comité d'experts cliniciens qui aura pour mission de mettre sur pied une liste de médicaments essentiels à fortes valeurs thérapeutiques, à l'instar des médicaments liés à l'oncologie. Il a expliqué que les médicaments essentiels sont des traitements nécessaires pour la maladie et non des vitamines ou des additifs, ajoutant que les traitements innovants ne seront pas écartés de cette liste malgré leur cherté. S'agissant de la gestion des produits périmés, M. Mansouri a souligné que tout importateur doit avoir une clause dans son contrat stipulant que les médicaments périmés doivent être restitués. « Il faut que les programmes d'importation des médicaments soient établis sur des statistiques et de manière rationnelle pour ne pas importer une très grande quantité qui ne peut pas être écoulee sur le marché », a insisté le responsable. Ainsi, avec la signature de ces 8 textes de loi, le marché du médicament devra connaître une nouvelle dynamique à partir de janvier 2021.

Nadine Oumakhlouf

## Economie

# Plus de 190.500 entreprises dotées d'un NIS en 2019 (ONS)

Le nombre d'entreprises, possédant un statut de personne morale et un numéro d'identification statistique (NIS), a atteint 190.529 unités, durant l'année 2019, a appris l'APS, lundi, auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Le nombre d'entreprises inscrites au répertoire national des entreprises et des établissements a connu une augmentation de plus de 10.000 unités en 2019 et par rapport à 2018, soit une hausse de 5,61%.

Le nombre de personnes morales, dotées d'un NIS, a connu ainsi une augmentation de 6,55%, soit +4.278 entreprises en 2019 et par rapport à 2018, indiquent les données de l'Office. S'agissant des nouvelles créations, l'ONS mentionne 9.334 entreprises, ayant fait l'objet d'une première identification par l'ONS en 2019 contre 9.376 entreprises l'année d'avant, enregistrant ainsi une légère baisse de près de 0,45%.

L'Office relève par contre une légère hausse des créations d'entreprises de 6,55%, soit (263 nouvelles entreprises) durant le 2ème trimestre et par rapport au 1er trimestre 2019.

Pour les entrées dans le répertoire des agents économiques et sociaux (personnes morales), l'Office relève que 4.278 entreprises ont fait l'objet d'une



première identification par l'ONS au cours du 2ème trimestre, ce qui représente une régression de 15,39% par rapport au 1er trimestre 2019.

Par forme juridique, l'organisme des statistiques indique que le nombre des SARL (société à responsabilité limitée) était le plus important avec 4.970, soit 53,25% du chiffre global des créations (9.334 entreprises), suivi par les EURL (entreprises unipersonnelle à responsabilité limitée) avec 4.040 entreprises (43,28%) et enfin les SNC (société en nom collectif) avec 195 unités, soit 2,09%.

Durant l'année dernière, 4.506 entre-

prise ont été radiées du registre du commerce, en hausse de 11,64%, soit 471 entreprises, note l'Office, relevant que les entreprises du bâtiment sont les plus touchées par cette radiation.

Pour la répartition des personnes morales au 31 décembre 2019 et par région, l'Office précise que la région Centre s'accapare de 103.793 entreprises, soit 54,48% du total (190.529), suivie par la région Est avec 47.518 entreprises (24,94%), la région Ouest avec 30.298 entités (15,90%) et enfin la région du Sud avec 8.920 entreprises (4,68%).

AMINE.L

## DERNIER DELAI POUR SE SOUSCRIRE AU RCE

# Les antennes du CNRC ouvertes jusqu'à jeudi soir

Le Centre national du registre de commerce (CNRC) a annoncé que les guichets de ses antennes locales à travers 48 wilayas resteront exceptionnellement ouvertes après les heures de travail légales, et ce jusqu'au jeudi soir pour permettre aux opérateurs de parachever la mise en conformité de leurs extraits du registre du commerce selon le format électronique. Cette mesure intervient pour permettre aux commerçants et opérateurs économiques n'ayant pas procédé à la mise en conformité de leurs extraits du registre du commerce par l'insertion du code électronique RCE de le faire avant expiration du délai légal de mise en conformité au registre du commerce électronique (RCE) fixé au 31 décembre prochain. A cet effet, tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour permettre à tous les commerçants et opérateurs économiques de régulariser leur situation dans les meilleures conditions et assurer la réussite de cette opération à laquelle le CNRC accorde la priorité. Le ministère du Commerce avait souligné auparavant qu'après expiration du délai, les extraits du registre du commerce ne comportant pas ce code électronique seront non valides et sans effet.

Nadine O

## IDENTIFICATION FISCALE

# Plus de 190.500 entreprises répertoriées en 2019



Le nombre d'entreprises possédant un statut de personne morale et un numéro d'identification statistique (NIS), a atteint 190.529 unités, durant l'année 2019, a appris l'APS, hier, auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Le nombre d'entreprises inscrites au répertoire national des entreprises et des établissements a connu une augmentation de plus de 10.000 unités en 2019 et par rapport à 2018, soit une hausse de 5,61%. Le nombre de personnes morales, dotées d'un NIS, a connu ainsi une augmentation de 6,55%, soit +4.278 entreprises en 2019 et par rapport à 2018, indiquent les données de l'Office. S'agissant des nouvelles créations, l'ONS mentionne 9.334 entreprises, ayant fait l'objet d'une première identification par l'ONS en 2019 contre 9.376 entre-

prises l'année d'avant, enregistrant ainsi une légère baisse de près de 0,45%. L'Office relève par contre une légère hausse des créations d'entreprises de 6,55%, soit (263 nouvelles entreprises) durant le 2ème trimestre et par rapport au 1er trimestre 2019. Pour les entrées dans le répertoire des agents économiques et sociaux (personnes morales), l'Office relève que 4.278 entreprises ont fait l'objet d'une première identification par l'ONS au cours du 2ème trimestre, ce qui représente une régression de 15,39% par rapport au 1er trimestre 2019. Par forme juridique, l'organisme des statistiques indique que le nombre des SARL (société à responsabilité limitée) était le plus important avec 4.970, soit 53,25% du chiffre global des créations (9.334 entreprises), suivi par les EURL

(entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée) avec 4.040 entreprises (43,28%) et enfin les SNC (société en nom collectif) avec 195 unités, soit 2,09%. Durant l'année dernière, 4.506 entreprises ont été radiées du registre du commerce, en hausse de 11,64%, soit 471 entreprises, note l'Office, relevant que les entreprises du bâtiment sont les plus touchées par cette radiation. Pour la répartition des personnes morales au 31 décembre 2019 et par région, l'Office précise que la région Centre s'accapare de 103.793 entreprises, soit 54,48% du total (190.529), suivie par la région Est avec 47.518 entreprises (24,94%), la région Ouest avec 30.298 entités (15,90%) et enfin la région du Sud avec 8.920 entreprises (4,68%).

AMINE.E

## Les sociétés d'investissement voient leur champ d'activités élargi

Les entreprises d'investissement françaises voient leur champ d'activités élargi dans un arrêté publié dimanche au Journal Officiel et dont l'entrée en vigueur est prévue lundi. Les sociétés d'investissement ne sont plus soumises à l'interdiction d'exercer d'autres activités représentant, en cumulé, plus de 20% du produit net bancaire (PNB) de l'entreprise d'investissement, selon cet arrêté. Le PNB est l'équivalent du chiffre d'affaires pour le secteur bancaire.

Cette limite du montant annuel des produits provenant des activités autres que les services d'investissement et les services connexes ne devant pas excéder 20% du PNB avait été fixée par un arrêté de septembre 2007. Les entreprises d'investissement peuvent exercer à titre professionnel des activités autres que les services d'investissement purs, comme par exemple le conseil en gestion de patrimoine, ou la location de coffres-forts. Elles sont également autorisées par exemple à fournir

une prestation de services informatiques ou à vendre des logiciels développés par l'entreprise. Les services d'investissement (réception-transmission-exécution d'ordres pour le compte de tiers, gestion de portefeuilles, conseil en investissement etc...) et leurs services connexes (comme la recherche en investissements et l'analyse financière, la fourniture de conseil aux entreprises, service de notation de crédit etc...) sont listés dans le Code monétaire et financier.

## Céréales: léger recul du blé sur le marché européen

Les prix du blé affichaient un léger recul technique lundi à la mi-journée sur le marché européen, mais demeuraient fermement installés au dessus de la barre des 210 euros la tonne sur l'échéance la plus rapprochée, à leur niveau le plus élevé de l'année. Sur Euronext, la tonne de blé tendre perdait 75 centimes d'euro sur l'échéance de mars à 211,00 euros, et 50 centimes sur celle de mai à 208,75 euros, pour 3.387 lots échangés. La tonne de maïs, elle, progressait

de 2,25 euros sur l'échéance de janvier à 199,25 euros, et de 25 centimes d'euro sur l'échéance de mars à 194,50 euros, pour moins de 200 lots échangés. Parmi les facteurs de soutien des cours internationaux, la perspective de la mise en place de quotas et de taxes à l'exportation par la Russie entre le 15 février et le 30 juin, mesures destinées à faire baisser les prix sur le marché intérieur russe. Autre élément potentiel de soutien aux cours, l'accord commercial

sur le Brexit entre l'Europe et le Royaume-Uni sans droits de douane pour les produits qui respectent les règles d'origines. Le ministère de l'Agriculture britannique avait revu à la baisse sa production de blé pour la campagne 2020-21, indiquait Inter-Courtage vendredi. Le maïs est aussi soutenu par la grande fermeté du secteur du soja. A l'international, les opérateurs suivent un appel d'offres lancé par la Jordanie pour 120.000 tonnes d'orges fourragères.

## ENTREPRENEURIAT

## Lancement officiel de "Jil CAPC"

La Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) a lancé, hier, "Jil CAPC" dans le but de renforcer le travail participatif entre l'entrepreneuriat des jeunes pour la création de la richesse et des emplois, et asseoir une base économique jeune forte à même de contribuer à la relance de l'économie. A cette occasion, la première édition du séminaire "Jil CAPC" a été organisée sous le slogan « Les coordinateurs des wilayas se mobilisent » avec la participation de tous les membres du bureau national de Jil CAPC, soit plus de 20 coordinateurs de wilaya, et ce, en vue de présenter le plan d'action de Jil CAPC « axé sur le rôle crucial des jeunes innovateurs au niveau local en matière de création de la richesse et des emplois ». Dans son allocution, le président de la CAPC, Mohamed Sami Agli, a affirmé que « Jil CAPC », qui sera à l'écoute des jeunes talents et créateurs vise « à asseoir une base solide, cohérente et engagée dans le cadre d'un environnement participatif regroupant les jeunes entrepreneurs, parmi les porteurs de projets et startuiseurs ». Qualifiant ce lancement d'« événement important », il a précisé que « Jil CAPC » mise principalement sur les jeunes entrepreneurs au niveau local, en étant à l'écoute de leurs préoccupations et en leur offrant un accompagnement pour la valorisation de leur rôle dans le processus de développement. Il a rappelé, dans ce sens, le capital de l'Algérie en jeunes diplômés universitaires et l'impératif actuellement d'exploiter ces énergies dans divers domaines. Et d'ajouter que 25 présidents ont été installés en novembre dernier à la tête des bureaux de wilayas afin de renforcer la présence de Jil CAPC et mobiliser le plus grand nombre de jeunes entrepreneurs et définir les obstacles entravant leurs projets. De son côté, le président de Jil CAPC, Chemseddine Zitouni, a fait savoir que les coordonnateurs ont pour mission la représentation des membres de leurs wilayas et l'encadrement des jeunes entrepreneurs ainsi que les nouveaux porteurs de projets. A ce propos, M. Zitouni a déclaré l'approche de "Jil CAPC" repose sur l'innovation et l'entrepreneuriat accélérée pour assurer l'efficacité de l'économie et des entreprises. Sur un autre plan, M. Agli a indiqué que la CAPC, en sa qualité de partenaire économique, avait formulé aux Autorités publiques, plusieurs propositions, depuis le début de la crise sanitaire (covid-19), en vue de l'accompagner des entreprises dans la préservation de leurs activités économiques, et partant, la protection des emplois. « L'année 2021 doit être celle du décollage économique », a-t-il soutenu, mettant en avant l'importance du travail participatif, collectif et solidaire pour surmonter les séquelles de la crise sanitaire.

## SECTEUR INDUSTRIEL

## Les recettes de Ferhat Ait-Ali

Industrie publique, automobile et problèmes récurrents de l'ENIEM : le ministre de l'industrie Ferhat Ait-Ali est longuement revenu, hier sur les ondes de la radio nationale, sur l'essentiel des problèmes de son secteur. Ainsi, Abordant le dossier de l'ouverture du capital des entreprises publiques, Ferhat Ait Ali a révélé qu'« une étude approfondie du secteur économique public afin de déterminer quelles sont les entreprises qui font face à des difficultés financières et quelles sont les conditions d'obtentions des capitaux » va être lancée incessamment. Le ministre a expliqué que le recours à la Bourse est le moyen le plus en vue pour l'ouverture des capitaux de certaines entreprises publiques qui font face à des difficultés financières. Il a ajouté que l'ouverture des capitaux ne pourra pas être basée sur les critères précédents et que « le processus ne concernera que les entreprises publiques qui sont dans le besoin de recapitalisation périodique et font face à des difficultés financières, en mobilisant l'épargne via la Bourse d'Alger ». Selon le ministre, la Bourse est la meilleure option pour financer le tissu industriel national et par la même occasion soulager la pression sur le trésor public. Pour l'instant, ce sont plutôt des banques publiques qui sont les premières candidates à la privatisation. Le gouvernement avait annoncé la privatisation de deux institutions bancaires ans en donner les noms. Mais à chaque tentative de privatisation, ne serait-ce que partielle, des voix s'élèvent pour organiser la contestation et crier au bradage de l'économie nationale. Sur un autre registre, le ministre de l'Industrie a indiqué que le dossier de l'Entreprise des industries électroménagères, ENIEM, va être « réglé » cette semaine. Ferhat Ait Ali a fait savoir que «cette entreprise est redevable de 13 milliards de dinars ce qui laisse les banques hésitantes quant au financement de ce complexe industriel». Le ministre de l'Industrie a précisé que la préservation des emplois dépendra du plan de sauvetage établi par les responsables d'ENIEM. Au sujet de l'industrie automobile, le ministre a assuré que son secteur avait pris des mesures pratiques pour relancer l'industrie automobile au niveau national. Pour M Ait Ali Braham a affirmé en outre que la relance de l'industrie automobile se ferait sur des bases réalistes. Il a révélé que son secteur avait entamé des pourparlers avec des concessionnaires allemands pour relancer une véritable industrie automobile. Le ministre a souligné, dans le même contexte, la nécessité de donner la priorité à l'industrie automobile, pour relancer le marché. « L'industrie nationale actuelle avait accumulé 20 ans sans investissement et des centaines de milliards étaient dépensés pour des investissements non réglementés », a-t-il indiqué. Par ailleurs, le ministre a indiqué aujourd'hui que le nombre d'opérateurs dans le domaine de l'importation de voitures a dépassé les 180. Il a en revanche démenti l'existence de concessionnaires multi-marques. Cela « n'est pas conforme aux cadres juridiques. »

Saïd Sadia

## ACCIDENT DE CIRCULATION DE AÏN DEFLA

### Plus de 100 pochettes de sang collectées en un temps record (DSP)

Au total, 103 pochettes de sang ont été collectées en un laps de temps "record" au niveau de l'hôpital de Khémis Miliana (Aïn Defla) consécutive-ment à l'effroyable accident de circulation ayant ébranlé dans la soirée de dimanche la région, a-t-on appris du directeur local de la Santé et de la Population (DSP), qui s'est félicité de cet élan de solidarité "révélateur à plus d'un titre".

"En un très court laps de temps, soit en moins d'une heure et demie, nous avons pu collecter 103 pochettes de sang au niveau de l'hôpital de Khémis Miliana

vers lequel ont été transférées les victimes de l'accident de circulation de la soirée de dimanche, un record sachant que la même quantité est généralement collectée durant une période allant de trois à quatre jours", a indiqué à l'APS le Dr Hadj Sdok Zoheir.

Pour le DSP de Aïn Defla, les longues queues, qui se sont formées "spontanément" quelque temps après l'annonce de l'hécatombe sur les chaînes TV et les réseaux sociaux, sont "révélatrices à plus d'un titre", relevant le rôle "capital" du sang dans la prise en charge des victimes des accidents de la circulation.

"Outre le fait qu'elle met du baume au cœur des blessés et de leurs familles, la ruée des citoyens vers les hôpitaux et les centres de santé pour offrir un peu de leur sang reconforte les praticiens de la santé et les incite à se surpasser pour donner le meilleur d'eux-mêmes", a-t-il soutenu.

La mobilisation des praticiens de la santé et des paramédicaux, dont nombre exerce à titre privé, a également été mise en exergue par le DSP de Aïn Defla, qui a salué leur "précieux" apport lors de cette douloureuse épreuve.

"Nombre de radiologues, d'orthopédistes et de spécialistes en chi-

urgie infantile ainsi que des paramédicaux exerçant à titre privé se sont présentés spontanément à l'hôpital de Khémis Miliana, donnant main forte à leur confrères de cette structure de santé", s'est-il encore félicité, observant que l'Algérien fait "toujours" preuve de générosité dans les moments difficiles. S'attardant sur les cas pris en charge suite à l'accident de circulation en question, il a noté que les plus fréquents d'entre eux ont trait aux fractures sous toutes leurs formes, aux harassements des ligaments ainsi qu'aux traumatismes osseux, des manifestations qui, a-t-il précisé, relèvent

de la traumatologie orthopédique. Selon lui, la prise en charge des blessés s'est faite à l'échelle locale, à l'exception de deux blessés présentant de graves lésions cérébrales et dont le transfert vers le CHU Frantz Fanon de Blida était inéluctable.

"Deux des trois blessés transférés par les éléments de la Protection civile vers la polyclinique de Boumedfa présentaient de graves lésions cérébrales, d'où leur transfert en urgence vers le service de neurochirurgie du CHU Frantz Fanon de Blida", a encore fait savoir M. Hadj Sadok.

L.K

## Ouargla Attribution de plus de 220 logements de type public locatif

Les titres d'attribution de 228 logements de type public locatif (LPL) ont été remis lundi à Ouargla à leurs bénéficiaires, lors d'une cérémonie présidée par le chef de l'exécutif de la wilaya.

Entrant dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme national de logement, l'opération a concerné les communes de Sidi-Slimane, Blidet-Amor, Mégarine, N'goussa et Ouargla, selon les données fournies par les services de la wilaya.

Dans le même cadre, ont été attribuées 270 aides financières pour l'auto-construction à des bénéficiaires de lotissements sociaux au niveau des communes de Rouissat, Ain El-Beida, Touggourt et Sidi-Slimane.

Ont également été remises 170 aides à l'habitat rural touchant les com-



munes de Sidi-Khouiled, Hassi-Benabdallah, El-Alia, Témacine et Mégarine.

Les services de la wilaya font état, par ailleurs, de plus de 4.000 unités de logement de type public locatif et plus

de 2.000 autres relevant du programme de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) en cours de réalisation à travers la wilaya d'Ouargla.

R.J

## Ghardaïa

### Saisie de plus de quatre kilogrammes de kif traité à El-Menea

Au moins 4,15 kilogrammes de kif traité destinés à alimenter le marché local ont été saisis par la brigade mobile de police judiciaire (BMPJ) à El-Menea (Sud de Ghardaïa) qui ont également arrêté deux présumés dealers, a indiqué lundi la cellule de communication de la sûreté de la wilaya de Ghardaïa.

La drogue, dissimulée sous forme de

plaquettes à l'intérieur d'un véhicule, a été découverte lors d'une opération minutieusement préparée sur la base d'informations précises, menée par les services de la police sur la RN-1 à l'entrée d'El-Menea, a précisé la source dans un communiqué.

Les deux individus (19 et 28 ans) interpellés à bord du véhicule chargé de drogue, détenaient également une

somme de 51.600 DA issue de la vente de kif traité, a-t-on ajouté.

Présentés à la police judiciaire d'El-Menea pour complément d'enquête, sous la supervision du parquet, les mis en cause seront déferés devant la justice pour association de malfaiteurs et détention et commercialisation de drogue.

M.LEILA

## Accidents de la route à Constantine Baisse de près de 25 % durant les onze premiers mois de l'année 2020 (PC)

Une baisse de 24,37 % des accidents de la circulation a été enregistrée dans la wilaya de Constantine durant les onze premiers mois de l'année 2020 comparativement à la même période de l'année précédente, a annoncé lundi la direction de la Protection civile (DPC).

Selon le bilan établi par le service des statistiques et de la prévention, pas moins de 1729 accidents sont survenus depuis le début de l'année en cours, causant 47 morts et 2.083 blessés dont 1.463 hommes et 215 enfants, a indiqué à l'APS, le responsable de la cellule de communication, le capitaine, Abderrahmene Lagrâa. Comparativement à la même

période de l'année 2019, les éléments de la Protection civile ont recensé 1.962 accidents ayant provoqué la mort de 32 personnes et des blessures à 2.737 autres citoyens dont 1.774 hommes et 342 enfants, a-t-il déclaré. Cette baisse du nombre des accidents de la route constitue "un indicateur positif" et reflète les efforts de sensibilisation déployés dans le domaine de la sécurité routière par les unités de la Protection civile, a fait savoir le capitaine Lagrâa, soulignant que "le facteur humain demeure la première cause de ces accidents, notamment l'excès de vitesse". Afin de réduire davantage le nombre de ces accidents, la direction de la Protection civile de la

wilaya de Constantine ambitionne d'organiser régulièrement des campagnes de sensibilisation, et de multiplier sa présence dans les sorties de prévention et de proximité organisées à cet effet par les autres corps constitués, a assuré la même source. Lors de ces opérations, les éléments de la Protection civile insistent sur le respect du code de la route et avertissent quant aux risques de l'excès de vitesse, le dépassement dangereux, le non-respect de la distance de sécurité, les manœuvres dangereuses, la conduite à gauche, la fatigue ainsi que l'épuisement et leur impact sur la capacité à conduire, a-t-on conclu.

A.Z

## Saïda

### Prise en charge de plus de 600 personnes depuis octobre dernier au Centre de transit des sans abris (CRA)

Le Centre de transit des sans abris de Saïda a accueilli plus de 600 personnes depuis début octobre dernier, a-t-on appris lundi auprès du Comité de wilaya du Croissant rouge algérien (CRA) qui assure la gestion de cette structure.

Le président de ce Comité, Hakoum Benbrahim a indiqué, à l'APS, qu'une opération est en cours pour accueillir les personnes sans abris, les passagers et les femmes violentées dans ce Centre qui leur offre des repas, leur assure l'hébergement et leur donne des vêtements d'hiver.

Selon la même source, le Centre de transit des personnes sans abris, sis à haï "Attik Djelloul" à Saïda, accueille quotidiennement plus de 20 personnes pour les abriter jusqu'à fin mars prochain. Cette opération qui entre dans le cadre du programme du Croissant rouge algérien vise à approfondir l'élan de solidarité et de soutien pour venir en aide à cette frange de la société, a-t-on souligné.

Pour rappel, la capacité d'accueil de ce Centre de transit, mis en service en 2019, est de 100 personnes.

L.J

## M'sila

### Distribution de 100 logements AADL au profit de fonctionnaires de la police

Le directeur général de la sûreté nationale (DGSN), Ounissi Khelifa, a présidé lundi à M'sila la distribution de 100 logements de la formule location-vente de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) au profit de fonctionnaires de la police.

En visite de travail et d'inspection dans cette wilaya, le DGSN a ensuite inauguré le nouveau siège de la sûreté de daïra de Boussaâda dont la réalisation avec 8 logements d'astreinte a mobilisé plus de 100 millions DA, selon les explications données sur site. Le responsable de sûreté nationale a suivi, à l'occasion, un exposé sur les activités de la sûreté de cette daïra notamment en matière de lutte contre la propagation du Covid-19 ayant donné lieu à l'enregistrement de 4.618 infractions de mesures de confinement sanitaire, la mise en fourrière de 207 véhicules et l'organisation de 100 actions de sensibilisation des citoyens au respect des mesures préventives contre cette épidémie.

Selon l'inspecteur régional de police de la région du Centre, Bencheikh Farid Zine-Eddine, la visite rentre dans le cadre du soutien moral aux éléments de la sûreté nationale, leur incitation à davantage d'efforts et la mise en place des conditions matériels adéquates permettant aux éléments de la police de mieux prendre en charge les préoccupations des habitants sur le plan sécuritaire.

Le même responsable a ajouté que l'amélioration du rendement des éléments de la sûreté nationale constitue une des principales orientations données par le directeur général de la sûreté nationale aux éléments du corps.

## OUARGLA

## Promouvoir la communication institutionnelle pour faire face aux Fake news

Les participants à un séminaire virtuel sur le thème "les Fake news, problématiques, effets et moyens d'y faire face", organisé lundi à l'université de Ouargla, ont mis en avant l'importance de promouvoir la communication institutionnelle pour parer à la fausse information et à la désinformation.

Les intervenants, enseignants universitaires et chercheurs, ont estimé que la lutte contre les fake news (fausses informations) passe par la valorisation de l'information institutionnelle, "d'une manière transparente".

L'enseignante Lilia Bousedjra, de l'Ecole supérieure de journalisme de l'université d'Alger, a souligné que "l'éradication du phénomène des Fake News, s'étant largement développé notamment depuis l'apparition de la pandémie du Covid-19, requiert la dynamisation du rôle de la communication institutionnelle de différents instances et organismes, et l'adoption d'une information transparente à même de garantir sa crédibilité et gagner la confiance du public".

"Les informations fausses et

toxiques, véhiculées via les réseaux sociaux, contribuent à semer la panique sociale", a poursuivi l'intervenante, ajoutant qu'il appartient "à la presse nationale, publique et privée, d'assumer leur rôle dans la lutte contre ces Fake news et épargner à la société les effets de ce phénomène".

Elle a appelé, en outre, à l'"adoption des lois dissuasives contre les auteurs de rumeurs". L'universitaire Goui Bouheniya, de l'université d'Ouargla, a abordé, de son côté, le phénomène de la rumeur, ses concepts et caractéristiques, notamment dans ses aspects politique et réglementaire, appelant au renforcement de la liberté d'expression dans un cadre réglementaire, avec le souci de préserver la sécurité, la stabilité et la coopération des institutions activant dans le domaine journalistique pour parer aux fake news.

L'intervenant a jugé, dans ce cadre, "nécessaire pour les gens de la presse et entreprises de communication de procéder, dans le but de faire face à la propagation des fausses informations, à la révision des méthodes travail, dont la sélection

de l'information à la source identifiable".

Le président de la commission scientifique du séminaire, l'universitaire Abdelkader Bouderbala, a indiqué que cette rencontre a pour objectif d'examiner la problématique de développement des Fake news, devenues omniprésentes du fait de l'essor qu'ont connu les techniques et voies de transmission des fausses informations.

Le programme de la rencontre virtuelle (28-29 décembre) prévoit une série de thèmes liés à "la question des Fake news, leurs concepts, problématiques et mécanismes, les fausses informations, les mass médias et les réseaux sociaux" et "les voies de lutte contre les Fake news".

Initiée par le département des sciences de l'information et de la communication de la Faculté des sciences humaines et sociales, la rencontre vise à braver les lumières sur les voies et moyens de faire face aux fausses informations et leur impact sur les affaires politiques et diplomatiques.

A.A

## EL TARF /COVID-19

## Lancement d'une caravane de sensibilisation culturelle et artistique au profit des enfants des zones d'ombre



Une caravane de sensibilisation culturelle et artistique dédiée à la lutte contre le coronavirus a pris le départ, lundi, en direction des établissements scolaires implantés dans les zones d'ombre de la wilaya d'El Tarf, dans l'objectif d'alléger les contraintes du confinement et ses répercussions sur le moral des élèves, a indiqué le directeur local de la Maison de la culture. Placée sous le slogan "ensemble pour nous protéger et protéger nos familles contre le coronavirus", cette caravane ciblera une dizaine d'établissements scolaires implantés dans les zones désertées et éloignées, à l'image de mechta Bargilette et Statir, relevant de la commune de Ain Kerma, Hakoura commune de Cheffia ainsi que Oued Anane, à El Ayoun, Oum Chettab à Oum Théboul, Ain Touila (Besbes) et Ain Alem ( Dréan), a précisé, dans ce contexte, M. Tarek Taifi. Se poursuivant jusqu'au 31 dé-

cembre courant, cette initiative culturelle, permettra aux animateurs (clowns, associations artistiques locales, animateurs culturels) d'aller à la rencontre des élèves et de leur présenter des spectacles variés dédiés à la sensibilisation et la prévention contre la covid-19 et à l'importance du respect des gestes barrières pour éviter les éventuelles contaminations, a-t-on souligné de même source. La première journée de ce rendez-vous culturel a permis aux élèves de l'Ecole Benseghir Tahar, relevant de la Mechta Bargilette, dans la commune de Ain Kerma, de suivre une pièce théâtrale intitulée "le petit docteur" et un cours pilote sur "la désinfection appropriée des salles de classes" avant de prendre part à la réalisation d'une fresque murale au sein de la cour de l'Ecole, a-t-on signalé. Des bavettes et des diplômes seront également, a-t-on ajouté, distribués à ceux qui se seront distingués lors des

concours divers organisés pour la circonstance, dont celui du meilleur dessin consacré à la lutte et la prévention contre le coronavirus. Organisée en étroite collaboration avec la Direction locale de la culture et ses différents partenaires (éducation, services de sécurité, protection civile, DASS), cette caravane artistique a pour objectif, a affirmé M. Taifi, de cibler le maximum d'enfants résidant dans les zones d'ombre pour les sensibiliser sur l'importance du suivi du protocole sanitaire destiné à endiguer cette pandémie, et de leur faire oublier la routine induite par cette conjoncture sanitaire. Le but recherché à travers cette caravane au profit des zones d'ombre est, a-t-on ajouté, d'user de l'humour et d'un langage simplifié pour détresser ce "petit public" tout en "l'invitant" au strict respect des mesures de prévention contre le coronavirus.

K.J

## ORAN

## Invention d'un système automatique de gestion des cultures sous serres

Une équipe de jeunes universitaires d'Oran a inventé un système automatique de gestion des cultures sous serres en vue d'améliorer la production agricole en qualité et quantité grâce à une agriculture intelligente, a-t-on appris lundi d'un des innovateurs du projet.

Cette innovation permettra de gérer de manière intelligente la culture sous serres, ce qui facilitera le travail des agriculteurs et améliorera la production agricole, a souligné Noureddine Bouafia, chef de l'équipe composée de dix universitaires d'Oran, de Mostaganem et de Tipaza, spécialisés en agronomie automatique, électromécanique et informatique.

Le système des auto serres est utilisé pour la gestion intelligente des facteurs climatiques en donnant des informations aux agriculteurs, notamment le taux d'humidité et la température, les différentes étapes de croissance des plantes, la nature du sol, la qualité des engrais et l'état

de la serre, en plus de la fourniture d'autres données sur la météo à l'extérieur de la serre et le développement d'un système d'irrigation intelligent, a-t-on indiqué.

Pour concrétiser ce projet innovant, des travaux de modernisation d'une serre multichapelle ont été récemment lancés au niveau de l'Institut technique des cultures maraîchères industrielles de Hassi Bounif (Oran), où ont été entamés la réparation et le renouvellement de l'installation électrique et des équipements pour la plantation en janvier prochain de variétés de légumes, dont la tomate, l'aubergine, le poivron et le melon, a-t-on fait savoir.

Le système auto-serres, s'étendant sur une surface de plus de 1000 mètres carrés, sera opérationnel en début d'année prochaine (2021). L'équipe d'universitaires envisage de développer ce système à l'avenir pour la gestion à distance des cultures sous serres, si elle reçoit l'aide nécessaire, a-t-on ajouté.

L'équipe d'universitaires œuvre également à créer une startup spécialisée dans le développement de solutions technologiques modernes et intelligentes pour améliorer l'agriculture, dont le développement de serres intelligentes, l'irrigation intelligente dans les grands espaces, les grands parcs et espaces verts et la maintenance des systèmes automatiques d'irrigation en auto serres.

AMINE.R

## TLEMCEM

## Présentation d'un recueil poétique révolutionnaire dans la région des Beni Snouss

Le dernier ouvrage, un recueil de poésie populaire révolutionnaire de la région de Beni Snouss (wilaya de Tlemcen), a été publié par Ibrahim El Hilali chercheur au Centre d'études andalouses de Tlemcen. Lors d'une rencontre de présentation, lundi au Centre d'interprétation du costume traditionnel algérien implanté dans l'enceinte historique d'El Mechouar, à laquelle ont pris part de nombreux poètes et, notamment, ceux spécialisés en poésie populaire, l'auteur du recueil a situé les objectifs scientifiques et historiques l'ayant conduit à l'écriture de cette œuvre.

"La poésie populaire dans la région de Beni Snouss s'est toujours inspirée de la réalité vécue et, notamment, de la guerre de libération nationale, afin de montrer l'attachement indéfectible de la population à la cause nationale et à la Révolution".

Le chercheur a déclaré, par ailleurs, que la poésie populaire est une création et un mode culturel oral qui s'intègre parfaitement dans la culture populaire préservant la mémoire populaire qui retrace la réalité du vécu avec toutes ses douleurs et ses joies.

"En dépit des tentatives du colon d'effacer les constantes de l'identité algérienne, la poésie populaire algérienne et, particulièrement, celle révolutionnaire, a été écrite en langue arabe et a sauvegardé l'âme musulmane du peuple algérien et l'essence de la personnalité algérienne",

a-t-il souligné.

Conscient de l'importance de la poésie populaire comme étant un moyen efficace dans l'écriture de l'histoire de la guerre de libération nationale, El Hilali met en exergue certains poèmes et chants populaires relatant avec détails telle bataille ou évoque telle personnalité révolutionnaire connue ou inconnue, a-t-il ajouté.

L'auteur a réalisé un travail de longue haleine puisqu'il a sillonné tous les villages de la vallée des Beni Snouss en recueillant auprès de personnes âgées le maximum de poèmes, adages et chants populaires avec des approches méthodologiques scientifiques les authentifiant auprès d'anciens moudjahidine de la région.

Pour sa part, la conservatrice du patrimoine du centre précité, Malika Belhadj, a affirmé que "ce travail apporte beaucoup d'éclairage sur des faits, des personnalités et des batailles durant la Révolution nationale.

Il permet non seulement de découvrir le patrimoine immatériel de cette région, mais constitue aussi une matière importante pour les historiens", a-t-elle déclaré.

R.T

## LUTTE ANTI-CANCER À ANNABA

### Des appareils de haute technologie pour un centre référent

**L**e Centre anti-cancer (CAC) de Annaba a été renforcé, en 2020 par l'acquisition d'appareils médicaux de haute technologie, réceptionnés dans le cadre d'un programme de grande envergure visant à en faire un centre référent dans le traitement des malades du cancer, en plus d'apporter l'accompagnement technique nécessaire à des centres similaires limitrophes, indiquent les cadres de cette structure sanitaire.

"L'Etat a alloué plus de 6 millions d'euros pour pourvoir ce Centre en appareils médicaux de haute facture et d'une grande précision dans le traitement par radiothérapie en vue de soigner les types de cancer les plus répandus en Algérie, à savoir le cancer du sein, de la prostate, du colon et du nasopharynx", précise à l'APS, Abdelham Brihmat, physicien médical en chef au CAC de Annaba.

Selon M. Brihmat, les appareils réceptionnés devraient être installés et mis en service "au cours du premier trimestre de l'année 2021", dont un système d'imagerie échographique CLARITY (imagerie des tissus mous) utilisé notamment dans le trai-



tement par radiothérapie du cancer de la prostate. D'une grande précision de recadrage des images, ce système permet de cibler les tumeurs sans endommager les cellules et les organes sains. Le CAC a également réceptionné une panoplie stéréotaxique, une technique

de très grande précision permettant de délivrer de très fortes doses de radiations lors d'un traitement par radiothérapie en un nombre très réduit de séances (3 à 5 voire moins), des Lasers LAP utilisés dans le traitement du cancer de la peau, du col de l'utérus et des tumeurs cérébrales, explique

le même spécialiste en physique médicale. Une solution complète de curiethérapie HDR à base d'iridium et une solution complète d'imagerie surfacique vision RT, destinées au traitement du cancer du sein et les tumeurs cérébrales notamment figurent, en outre, parmi les équipements de haute technologie réceptionnés par le CAC.

#### Solution de stockage et gestion électronique des dossiers patients

La livraison, par ailleurs, d'une solution de stockage des dossiers des patients de type PACS (un serveur d'images) en vue de stocker en toute sécurité les dossiers et imageries médicales des malades, ainsi que des licences supplémentaires pour le système d'information oncologique, permettront une gestion électronique des dossiers des patients pour un meilleur suivi du traitement des patients et l'évolution de leur état de santé en temps réel, atténuant parallèlement certains frais grâce à une gestion rationnelle et moderne des dossiers.

A.A

## ADE de Médéa

### transfert de gestion d'eau potable de trois nouvelles communes

**T**rois nouvelles communes de la wilaya de Médéa viennent d'être intégrées au réseau d'eau potable géré par l'Algérienne des eaux (ADE), à la faveur de la signature de convention de transfert de gestion, qui s'est déroulée lundi au siège de l'antenne locale de l'ADE.

Ce nouveau transfert de gestion d'eau potable concerne les localités de Khems-Djouamaa, Bouchraïl et Bir-Benabed, portant à 47 le nombre total de communes gérées directement par l'ADE de Médéa qui avait

procédé, pour rappel, durant l'année en cours, à l'intégration de pas moins de douze communes à son réseau de distribution.

L'ADE table, sur les prévisions arrêtées pour l'année 2021, au transfert "progressive" de gestion de l'eau potable pour huit autres localités et, ainsi, parvenir à une "meilleure gestion de l'eau" au niveau des communes qu'elle gère, assurer des prestations de qualité pour ce nouveau abonnés et, surtout, équilibrer ses finances, a expliqué le directeur de l'antenne lo-

cale, Abdelmadjid Gheliaoui, en marge de la cérémonie de signature de ces conventions.

Cet organisme mène, en parallèle, une campagne de recouvrement des créances détenues auprès des particuliers, des collectivités locales et des administrations, qui s'élève, selon ce responsable, à 910 millions de Da, outre, la lutte contre les piquages et les branchements illégaux qui occasionnent un "important" manque à gagner pour la trésorerie de l'ADE, M.Q



## Algérie poste

### Début de recensement des besoins des zones d'ombre à Blida

**L'**entreprise Algérie poste (AP) de Blida a entamé le recensement des besoins des zones d'ombre de la wilaya, en vue de leur prise en charge, à travers la programmation de projets de nouveaux bureaux postaux, a-t-on appris, lundi, auprès du directeur local de la Poste et des Télécommunications, Mohamed Amine Benzine. "Nous avons lancé, dans le cadre de la prise en charge des préoccupations des populations des zones reculées et de l'amélioration de leur cadre de vie, un

recensement des besoins de ces zones, en perspective de l'élaboration d'une carte de nouveaux projets relatifs à la réalisation de bureaux postaux", a indiqué à l'APS, M.Benzine. Il a signalé la "prise en considération du nombre des habitants dans chaque zone, dans l'élaboration de la liste des régions devant bénéficier de nouveaux bureaux de poste, considérés parmi les revendications majeures des populations de ces zones reculées", a observé le même responsable. Il a fait part,

à ce titre, de la programmation à la "réception de 13 nouveaux bureaux postaux, durant l'année prochaine afin de remédier au déficit enregistré et de réduire la pression sur les autres bureaux postaux", a-t-il estimé, ajoutant qu'un nombre de ces bureaux est en réalisation dans des zones d'ombre, a-t-il fait savoir.

Au titre des mêmes efforts visant à atténuer la pression sur plusieurs bureaux de poste durant les périodes de versement des salaires et des pensions de retraite, M.Benzine a signalé la

réception "prochaine" de nombreux bureaux à travers des cités et communes de la wilaya. Il a cité principalement la cité AADL d'Ouled Aich, enregistrant une importante densité démographique, la cité Khezrouna qui connaît une extension urbanistique, ces dernières années, outre les cités Merakchi d'Ouled Slama, Ben Chaabane, et Megtaà Lezreg, relevant de la commune de Hammam Melouane (est), classées comme zones d'ombre. (

L.KARIM

## Ghardaïa

### Saisie de plus de quatre kilogrammes de kif traité à El-Menea

**A**u moins 4,15 kilogrammes de kif traité destinés à alimenter le marché local ont été saisis par la brigade mobile de police judiciaire (BMPJ) à El-Menea (Sud de Ghardaïa) qui ont également arrêté deux présumés dealers, a indiqué lundi la cellule de communication de la sûreté de la wilaya de Ghardaïa. La drogue, dissimulée sous forme de plaquettes à l'intérieur d'un véhicule, a été découverte lors d'une opération minutieusement préparée sur la base d'informations précises, menée par les services de la police sur la RN-1 à l'entrée d'El-Menea, a précisé la source dans un communiqué.

Les deux individus (19 et 28 ans) interpellés à bord du véhicule chargé de drogue, détenaient également une somme de 51.600 DA issue de la vente de kif traité, a-t-on ajouté.

Présentés à la police judiciaire d'El-Menea pour complément d'enquête, sous la supervision du parquet, les mis en cause seront déférés devant la justice pour association de malfaiteurs et détention et commercialisation de drogue.

A.Z

Mostaganem

## Dotation de 19 écoles primaires des zones d'ombre en gaz propane (Naftal)

**D**es travaux sont en cours pour doter en gaz propane, 19 écoles primaires situées dans les zones d'ombre de la "Dahra gharbia" dans wilaya de Mostaganem, a-t-on appris lundi de l'entreprise Naftal. Le chef de département commercialisation du district du gaz liquéfié de Naftal d'Oran, Fayçal Benhalima a indiqué, à l'APS, que l'opération de dotation des établissements scolaires en gaz propane permet notamment de garantir le chauffage dans les écoles, soulignant que l'opération concerne, dans une première étape,

11 écoles primaires dans la commune de Ouled Boughalem et 8 autres écoles dans la commune voisine de Nekmaria, ainsi que d'autres opérations similaires au profit d'écoles des zones d'ombres des communes de Sirat et de Safsaf. Ces opérations d'urgence entrent dans le cadre d'un plan élaboré par Naftal pour la prise en charge des besoins des habitants des zones d'ombre et comprend également des points de collecte et de distribution des bouteilles de gaz au niveau de la région-est de la wilaya de Mostaganem, ajoute le même responsa-

ble. A ce propos, un stock de sécurité de quelque 1.050 bouteilles de gaz a été réalisé et mis à la disposition des communes concernées pour son utilisation en cas d'augmentation de la demande, notamment à Achaacha, Ouled Maallah, Tazgaït, Ouled Boughalem et Benabdelmalek Ramdane, indique la même source. Lors de cette période, qui connaît une baisse sensible de la température, la capacité de production du complexe d'enfûtage de gaz de Souk Ellil, commune de Sayada, a augmenté passant de 12.000 bouteilles par jour à 18.000,

parallèlement au renforcement de la capacité de stockage au niveau de l'entrepôt de Sidi Ali, ainsi que celle des stations Naftal, en plus du remplacement des bouteilles défectueuses. Ces mesures, qui ont été prises pour faire face à la dernière vague de froid, ont permis de fournir une quantité supplémentaire, du 15 octobre dernier au 15 décembre en cours, estimée à 15.082 bouteilles, avec la possibilité de vendre les bouteilles directement à la population et de les transporter aux zones reculées.

A.Z

## Réaliser un tableau de bord de pilotage

Un tableau de bord de pilotage pour qu'il ait une réelle utilité doit être capable de s'adapter à la situation de chaque entreprise et ne pas être plaqué comme un modèle à suivre. Il nécessite en amont une réflexion sur les choix des indicateurs et des étapes pour qu'il puisse servir de guide à l'entreprise. Il doit inclure l'humain, les circonstances et les évolutions à envisager.

Les tableaux de bord utilisés en entreprise ne sont généralement que de classiques instruments comptables listant les ratios de gestion les plus courants. Des instruments simples à réaliser, mais bien insuffisants pour piloter la performance de l'entreprise d'aujourd'hui. Les tableaux de bord classiquement conçus sont des outils utiles pour constater les résultats d'une entreprise ou d'une activité. Mais la perception de la performance n'est appréciée qu'a posteriori ; il est alors trop tard pour corriger. Si les tableaux de bord de ce type ont pu sembler suffisants lorsque le contexte économique était stable, il est désormais urgent de les remplacer sans délai par de vrais tableaux de bord de pilotage.

### Le tableau de bord est l'instrument du déploiement de la stratégie

En un contexte de concurrence particulièrement intense, la réussite de l'entreprise est directement dépendante de sa capacité à agir et à réagir en accord avec une stratégie finement élaborée et soigneu-

sement déployée. Concevoir la stratégie, c'est établir un projet d'avenir. Pour qu'il devienne réalité, ce projet doit être décliné sur le terrain. Tous les responsables de l'entreprise sont concernés. Chacun disposera d'un tableau de bord de pilotage afin de mesurer et d'orienter son action et celle de son équipe.

### Le tableau de bord est un instrument d'aide à la décision

Le classique tableau de bord de type « constat », présenté brièvement en introduction de ce texte, ne propose que des résultats échus. Ces informations sont intéressantes pour émettre un jugement mais bien insuffisantes pour prendre rapidement les décisions qui s'imposent et assurer ainsi le cap selon les objectifs fixés. Le tableau de bord de pilotage est un instrument d'aide à la décision.

### La performance ne se mesure pas uniquement en termes financiers

Les tableaux de bord classiques et conçus sans méthode sont généralement limités aux seules mesures financières. Cela est bien insuffisant pour assurer un pilotage efficace. La performance ne peut être mesurée en se tenant à cette seule dimension réductrice. Les autres formes de performance contribuant à la compétitivité de l'entreprise, comme la valeur ajoutée des partenaires, des clients, du personnel, le degré d'innovation ou la qualité des processus internes et du

système d'information, méritent d'être considérées à leur juste mesure.

### Le tableau de bord n'est plus réservé aux dirigeants

La prise de décision n'est plus exclusivement réservée aux seuls dirigeants. Le besoin de réactivité favorise l'essor de nouvelles structures organisationnelles fondées sur un principe de délégation de responsabilité. Toujours plus d'acteurs de l'entreprise sont tenus de prendre des décisions ad hoc. Ils ont chacun besoin d'un tableau de bord de pilotage parfaitement adapté à l'activité sous contrôle. L'offre technologique est désormais suffisamment mûre pour bâtir des tableaux de bord de pilotage parfaitement optimisés pour remplir les fonctions d'aide à la décision. Pour réussir son projet tableau de bord, il est important de respecter les étapes de la conception.

### Etape 1 : Identifier les axes de progrès

Le système de pilotage est orienté. Cela tombe sous le sens. La première opération sera donc de préciser les axes de développement prioritaire ou « axes de progrès » selon la stratégie choisie. Les axes de progrès sont soigneusement sélectionnés en tenant compte des attentes des clients existants ou potentiels, des points forts de l'entreprise et des capacités de réaction des principaux concurrents.

### Etape 2 : Fédérer autour

### des objectifs

De multiples acteurs de l'entreprise participent à la mise en action de la stratégie sur le terrain. Chacun, dans son contexte (commercial, marketing, production, approvisionnement, administratif...), disposera d'objectifs précis afin de matérialiser la déclinaison de la stratégie au niveau local. Ce sont les objectifs « tactiques ». C'est une étape particulièrement délicate. Il est important de s'assurer que chaque responsable participe aux choix des objectifs afin que ceux-ci soient correctement exprimés selon le contexte et les capacités disponibles.

### Etapes 3 : Choisir les indicateurs pertinents

Malgré une croyance bien ancrée, il n'existe pas d'indicateurs types ou standards. Un indicateur pertinent est un indicateur soigneusement choisi par les décideurs chargés de le suivre, en tenant compte du contexte et des objectifs poursuivis. Chaque entreprise, chaque activité a sa propre spécificité. Un indicateur efficace pour une entreprise ne le sera peut-être pas pour une autre. Les entreprises n'appliquent pas nécessairement la même stratégie.

### Etape 4 : Elaborer le tableau de bord

### -Choisir un nombre réduit d'indicateurs

Il est préférable de ne pas multiplier le nombre d'indicateurs.

Lorsque ceux-ci sont soigneusement choisis, une petite dizaine est largement suffisante. Un tableau de bord bien conçu est un tableau de bord que l'on consulte d'un « seul coup d'œil ». Sans réfléchir trop longuement, le décideur se forge rapidement une opinion sur la situation.

### -Choisir une présentation et des graphiques explicites

Les représentations graphiques seront choisies avec soin en tenant compte de la nature de l'information et du message porté. Le code couleur sera standardisé afin de ne pas causer de confusion lors de l'affichage des alertes.

### -Structurer le tableau de bord selon les besoins

Les indicateurs sont regroupés selon les préoccupations. Il est aussi important de contrebalancer deux à deux les indicateurs afin d'assurer un point de vue plus complet. À titre d'exemple trivial, une entreprise adoptant une stratégie fondée sur la compression des coûts, équilibrera l'indicateur des gains réalisés en interne avec des indicateurs complémentaires comme le taux de recours à la sous-traitance, le moral des salariés (absentéisme et turn over) et la qualité du service rendu au client. Lorsque le décideur est intrigué par un indicateur, il doit pouvoir d'un simple clic accéder à une vue de détail proposant des éléments complémentaires afin de mieux comprendre l'information.

## Qu'est-ce que le 13e mois ?

Votre employeur vous accorde un 13e mois et vous ne savez pas vraiment à quoi cela correspond, ou vous aimeriez bénéficier de cet avantage salarial ? Si la prime de treizième mois profite à de nombreux salariés, elle n'a rien d'automatique. Le Code du travail n'oblige pas les employeurs à la verser et ne donne aucune précision concernant les modalités de son calcul et de son versement. Le 13e mois est une prime exceptionnelle que versent certaines entreprises à leurs salariés en complément de leur salaire habituel. Les salariés qui en bénéficient perçoivent 13 mois de salaire au lieu de 12. La prime de treizième mois peut être accordée par décision de l'employeur ou résulter d'un usage d'entreprise. En effet, lorsque son versement constitue « une pratique générale, constante et fixe », cet usage s'impose à l'employeur qui ne peut pas librement décider de ne plus la verser ou d'en priver certains salariés. Le plus souvent, la prime de treizième mois est versée aux salariés en application d'un accord de branche ou d'une convention collective.

Bon à savoir : le versement d'une prime de treizième mois peut aussi être prévu dans le contrat de travail d'un salarié. Dans ce cas, il ne s'agit plus d'une prime exceptionnelle, mais d'une partie de son salaire dont l'employeur doit obligatoirement s'acquitter. Si par exemple le salarié quitte l'entreprise en cours d'année,

l'employeur devra lui payer le treizième mois au prorata du temps de travail effectué.

### Quels salariés peuvent bénéficier du treizième mois ?

Pour savoir quels salariés peuvent bénéficier de la prime de treizième mois, il convient de se référer à l'accord collectif ou à l'usage d'entreprise. Le plus souvent, tous les salariés de l'entreprise y ont droit, mais la prime de 13e mois peut être réservée à une certaine catégorie de salariés ou à ceux disposant d'un minimum d'ancienneté dans l'entreprise. Exemple : la prime de treizième mois peut ne concerner que les salariés au statut cadre, ou uniquement les salariés justifiant d'une ancienneté de 3 ans minimum.

Par ailleurs, les conditions d'attribution de la prime peuvent prévoir qu'elle sera versée aux salariés présents dans l'entreprise à une certaine date. Si vous quittez votre entreprise avant cette date, alors vous n'aurez pas droit à la prime pour l'année écoulée.

Exemple : si l'accord ou la convention prévoit que la prime est versée aux salariés présents au 31 décembre et si vous avez fait l'objet d'un licenciement ou si vous avez donné votre démission au début du mois de décembre, alors vous ne pourrez pas réclamer à votre employeur la prime de treizième mois ni le prorata de celle-ci dans le cadre de vos indemnités de rupture.

## Tout savoir sur le pacte d'associés



**L**e pacte d'associés ou pactes d'actionnaires permet aux associés fondateurs de définir leurs droits et d'anticiper les difficultés. La vie de n'entreprise est loin d'être un fleuve tranquille et prévoir les situations de conflits est une preuve de sagesse mais aussi de compétences managériales.

Le pacte d'associés sert à définir les relations entre les parties prenantes. Ce document juridique et technique se rédige en plus des statuts et organise les interactions des associés en plus de leur garantir des droits. Souvent négligé par les entrepreneurs, il peut se révéler très utile en cas de pépin. A quoi sert-il et comment le constituer ?

### Le pacte d'associés, qu'est-ce que c'est ?

Lors de la création d'une entreprise, le choix du statut juridique de l'entreprise fait partie des premiers. Si les SA, SAS ou SARL, séduisent une majorité de créateurs d'entreprise, l'étape suivante consiste alors à déterminer qui fait partie de l'aventure, comment le capital de la société se constitue, sa répartition ou encore le nombre d'associés et leurs parts dans la société. C'est alors qu'intervient le pacte d'associés ou pacte d'actionnaires, si vous avez opté pour la SA ou la SAS. Ce document juridique complète la définition impliquée par les statuts en détaillant les relations entre ces parties prenantes. Il indique également les procédures à suivre en cas de conflit d'intérêts. Le pacte d'associés se présente sous la forme d'une liste de clauses insistant notamment sur les points suivants : la rupture du contrat, les règles en cas de cession de parts, la propriété intellectuelle, la durée ou encore la signature d'un droit à la priorité en cas de vente de parts de l'un des membres.

### Pourquoi rédiger ce document ?

Le pacte d'associés permet de gérer certaines situations de crise en précisant les procédures à suivre en cas de litige. Il protège également les intérêts communs. La confidentialité représente l'autre avantage célèbre de ce document. Le contenu du pacte d'associés n'est connu que de ses signataires. Les statuts d'une entreprise demeurent publics et faciles à trouver en ligne, alors que les clauses du pacte d'associés restent secrètes. Certaines règles de fonctionnement entre les acteurs d'une entreprise ne peuvent être révélées, dans l'intérêt de la société ou des personnes concernées. Il suffit alors de les inscrire dans ce document pour que seules ces dernières soient informées. Ce texte n'en demeure pas moins un contrat : en cas de non-respect, un tribunal pourra ordonner des dommages et intérêts. Le pacte d'associés s'avère, du reste, facilement modifiable. Une telle opération peut se faire à travers un simple avenant mais nécessite la présence de l'ensemble des signataires.

### Les clauses concernant la durée et les priorités du pacte d'associés

Afin de gérer les crises, ce document doit parer à toute éventualité. Pour ce faire, quelques clauses demeurent indispensables lors de sa rédaction. En premier lieu, le pacte doit indiquer une durée de validité.

Celle-ci peut être indéterminée, chaque engagement évoqué peut aussi présenter des échéances différentes mais il demeure important de préciser ces points. Pour que le pacte reste effectif, il s'avère également possible de prévoir une reconduction tacite. Dans le cas contraire, pensez aussi à rédiger des conditions de rupture du contrat.

Vous disposez d'une grande liberté dans la rédaction des clauses elles-mêmes. Vous pouvez décider des degrés de priorité des unes par rapport aux autres, par exemple. Le niveau d'implication des associés peut aussi être précisé, une clause de loyauté garantit souvent d'ailleurs que ceux-ci n'iront pas prendre parti dans une entreprise concurrente.

### Les précisions sur la gestion de l'entreprise par les différents acteurs

Les associés s'engagent donc pour une durée déterminée avec des responsabilités définies. Le pacte les unissant sert également à organiser leurs relations. Les indications relatives au droit de vote, difficiles à définir dans les statuts, se révèlent alors faciles à établir. Les signataires peuvent, par exemple, octroyer un droit de veto à une personne en particulier. D'autres peuvent temporairement, ou sous certaines conditions, renoncer à leur droit de vote. Il s'avère également possible de désigner certains associés comme « référents » en matière de prise de décision. Il s'agit du droit de consultation, cette clause indique que la personne choisie doit être informée avant toute prise de décision.

Le pacte d'associés reste également connu pour la possibilité qu'il offre de gérer les conflits entre associés. Pour ce faire, pas de secret, il vous suffit d'expliquer une méthode à appliquer dans ce cas de figure. Il peut s'agir d'une procédure d'arbitrage ou bien d'un règlement à l'amiable entre les différents acteurs. Les clauses concernant les litiges doivent détailler les instructions à suivre pour rétablir au plus vite une situation stable devant n'importe quelle difficulté.

### Les clauses relatives à l'actionnariat

Une société s'organise aussi à travers ses actionnaires ! Les partenaires définissent leurs priorités et leurs interactions dans le pacte d'associés mais ce document permet aussi de gérer l'actionnariat d'une entreprise. Trois clauses demeurent célèbres : la clause de préemption, celle d'agrément et celle d'inaliénabilité. La première implique que lorsqu'un signataire souhaite rendre ses actions, il doit les céder en priorité à l'une des autres personnes ayant connaissance du pacte. La clause d'agrément veille à ce que toutes les personnes impliquées par le document aient validé la cession des titres de l'un des membres. La clause d'inaliénabilité, quant à elle, consiste à déterminer une durée pendant laquelle les signataires ne peuvent céder leurs actions. D'autres clauses, comme celle d'anti-dilution, permettent d'empêcher les actionnaires de tomber en dessous d'un certain niveau d'investissement. La clause de limitation des participations sert, de son côté, à limiter l'investissement des membres à un certain montant afin de maintenir une certaine égalité entre tous.

## L'Indonésie va fermer temporairement ses frontières en raison de la nouvelle variante du COVID-19

Le gouvernement indonésien a annoncé la fermeture temporaire des entrées pour les ressortissants étrangers de tous les pays du 1er au 14 janvier 2021, en raison de l'émergence d'une nouvelle variante du COVID-19. Le règlement exempte les responsables étrangers au niveau des ministres et au-dessus, qui sont tenus d'appliquer des protocoles stricts pour empêcher de nouvelles transmissions du COVID-19, a déclaré le ministre indonésien des Affaires étrangères, Retno Marsudi, lors

d'une conférence de presse virtuelle tenue lundi à l'issue d'une réunion limitée du cabinet. Les étrangers qui arrivent en Indonésie du 28 décembre au 31 décembre sont toujours autorisés à entrer dans le pays en présentant des résultats négatifs aux tests d'amplification en chaîne par polymérase (PCR) effectués dans leur pays d'origine. Les résultats des tests sont valables pendant 48 heures à compter de leur départ, et il y aura un nouvel examen PCR à leur arrivée en Indonésie.

Si les résultats des deux tests PCR sont négatifs, les étrangers sont tenus de se soumettre à une quarantaine obligatoire de cinq jours, après quoi ils doivent revenir pour subir des tests PCR. Si les tests se révèlent négatifs, les étrangers sont autorisés à poursuivre leur voyage, a ajouté le ministre. En attendant, tous les ressortissants indonésiens qui veulent revenir de l'étranger sont autorisés à entrer dans le pays en effectuant les mêmes tests PCR.

Y.L

## Covid-19 en Lettonie : Lancement de la vaccination contre le virus

La campagne de vaccination contre la Covid-19 a démarré lundi en Lettonie, les premières doses de vaccin étant injectées en priorité aux professionnels de santé de dix hôpitaux du pays, selon des médias. La première injection en Lettonie a été inoculée à l'hôpital universitaire clinique Pauls Stradins.

La représentante de l'hôpital, Janita Veinberga, citée par des médias a fait savoir quelque 1.055 personnes en trois jours au niveau de cet établissement sanitaire.

La ministre de la Santé Ilze Vinkele a souligné que le processus de vaccination en Lettonie sera transparent et mené sur la base du volontariat. Après la première phase de vaccination, les doses seront fournies aux personnes occupant d'autres fonctions à risques telles que les prestataires de soins dans les maisons de santé, les officiers de police, les secouristes, ainsi que les personnes âgées ou souffrant de maladies chroniques.

L.M

## Brésil : 18.479 nouveaux cas d'infection (Santé)

Le Brésil a enregistré 18.479 nouveaux cas d'infection au COVID-19, ce qui en porte le total à 7.484.285 cas de contaminations, a indiqué le ministère de la Santé. Parallèlement, 344 autres décès liés au COVID-19 ont été recensés, pour un bilan de 191.139 décès, a-t-il indiqué.

L'Etat de Sao Paulo, le plus peuplé du pays, a été le plus touché avec 1.426.176 cas et 45.863 décès, suivi par celui de Rio de Janeiro, avec 421.069 cas et 24.918 décès.

La ville de Sao Paulo a annoncé ce week-end l'interdiction des activités non essentielles du 1er au 3 janvier pour éviter les attroupements pendant les vacances du Nouvel An.

A Rio de Janeiro, la principale destination touristique du pays, les traditionnelles célébrations du Nouvel An sur la plage de Copacabana, qui attirent habituellement des millions de visiteurs chaque année, ont été suspendues.

Le vice-président brésilien Hamilton Mourao a été testé positif au COVID-19 dimanche, selon un communiqué publié par son bureau.

Le Brésil est le pays du monde ayant le deuxième pire bilan de décès liés au COVID-19 après les Etats-Unis, et se classe troisième en nombre de cas, derrière les Etats-Unis et l'Inde.

G.K



## Allemagne/covid-19 Huit employés d'une maison de retraite reçoivent cinq doses de vaccin "par erreur"

Huit employés d'une maison de retraite allemande se sont par erreur vus administrer cinq doses de vaccin contre la Covid-19, sans grave conséquence sanitaire à ce stade, rapportent lundi des médias.

Ces sept femmes et un homme, âgés entre 38 et 54 ans, travaillent dans une maison de retraite de Stralsund, dans le nord-est du pays. Ils font à ce titre partie des personnes prioritaires pour recevoir le vaccin administré en Allemagne depuis samedi.

Mais lors de la séance de vaccination, dimanche, ce sont cinq doses d'un coup qui leur ont été injectées, a indiqué lundi Stefan Kerth, l'administrateur du district où se trouve l'établissement. Ils ont immédiatement été informés de l'erreur, a-t-il assuré.

Quatre ont été admis en observation à l'hôpital avec de légers symptômes grippaux, les trois autres sont rentrés chez eux. "Je regrette profondément cet incident", a déclaré l'administrateur du district, assurant qu'il ne s'agissait que de cas isolés, dus à des erreurs humaines. "Je souhaite à toutes les personnes concernées qu'aucun effet secondaire grave ne se produise", a-t-il ajouté.

## COVID-19

## LA SUÈDE VEUT SE Doter D'UNE NOUVELLE LOI POUR LUTTER CONTRE LA PANDÉMIE

Le gouvernement suédois a présenté lundi un projet de loi le dotant temporairement de nouveaux pouvoirs pour lutter contre la pandémie de Covid-19 et dont il souhaite l'application dès janvier. Le gouvernement, qui avait eu essentiellement recours à de simples recommandations jusqu'à présent, a expliqué que cette nouvelle loi lui permettra d'édicter des mesures restrictives coercitives dans des zones ciblées et d'imposer des sanctions en cas de non-respect. Il pourra décider de fermer des magasins, centres commerciaux ou transports publics, ou encore limiter le nombre de personnes autorisées à se rassembler dans certains lieux publics précis plutôt que d'avoir recours à des mesures générales. "Ceux qui violent les restrictions limitant l'accès aux lieux publics peuvent être condamnés à une amende", aux termes du projet, a expliqué lors d'une conférence de presse la ministre de la Santé Lena Hallengren. Le gouvernement a ajouté qu'il souhaitait que la loi puisse entrer en vigueur d'ici le 10 janvier mais elle devra être approuvée au préalable par le Parlement. Le plan initial du gouvernement était que le texte entre en vigueur mi-mars mais l'exécutif suédois avait fait savoir qu'il visait désormais janvier. Depuis le début de la pandémie, la Suède a adopté une stratégie atypique et controversée, écartant tout confinement ou mesure coercitive. Mais face à la remontée des cas et des morts depuis l'automne, il a durci le ton mi-novembre, limitant notamment à huit personnes la jauge pour les événements publics. Le pays a recommandé le 18 décembre pour la première fois le port du masque dans les transports publics, adoptant parallèlement des nouvelles restrictions comme l'introduction de jauges dans les commerces et la limitation des tablées à quatre personnes maximum dans les restaurants, contre huit jusqu'alors.

M.L

## BELGIQUE/COVID-19

## DES RÉSIDENTS DE MAISONS DE RETRAITE REÇOIVENT LES PREMIERS VACCINS

Des résidents de trois maisons de retraite ont été lundi les premiers à recevoir le vaccin contre le Covid-19 en Belgique, pays où ces établissements ont été durement touchés par la pandémie. Les premières doses du vaccin Pfizer-BioNtech ont été injectées quasi simultanément en fin de matinée à des résidents d'une maison de retraite à Purrs, ville flamande où se trouve l'usine dans laquelle il est produit, et de deux autres établissements, à Mons en Wallonie, et à Woluwe-Saint-Pierre, en région bruxelloise. La majorité des pays de l'Union européenne ont commencé ce week-end à vacciner leurs populations contre le Covid-19. En Belgique, la campagne de vaccination ne devrait toutefois véritablement commencer qu'à partir des 4 et 5 janvier. A Purrs, Jos Hermans, un résident de 96 ans, a été le premier vacciné. Josepha Delmotte, 102 ans, a été la première à recevoir l'injection à La Bonne Maison de Bouzanton, et Lucie Danjou, 101 ans, à Notre-Dame de Stockel dans l'agglomération bruxelloise. Dans ce dernier établissement, le ministre de la Santé de la région bruxelloise, Alain Maron, s'est félicité que "90% des résidents aient dit OK à la vaccination". "Dès la rentrée, on commence à vacciner l'ensemble des résidents des maisons de repos à Bruxelles. Une petite dizaine de milliers de personnes vont être vaccinées dans le courant du mois de janvier", a-t-il expliqué à la presse. Après quoi "on vaccinera le personnel des maisons de repos, puis toutes les personnes qui travaillent dans le secteur de la santé et du social". "Je pense que c'est un soulagement (...) Les résidents et les personnels des maisons de repos ont été vraiment éprouvés par le Covid", a-t-il reconnu. Selon une enquête de l'institut de santé publique Sciensano réalisée du 3 au 11 décembre, 60% de la population belge de 18 ans et plus dit vouloir se faire vacciner. Les chiffres sont à la baisse en Belgique depuis le 25 décembre, en terme de contaminations, de décès et d'hospitalisations liés au Covid-19, a indiqué lundi l'un des porte-paroles des autorités sanitaires, Yves Van Laethem, lors d'une conférence de presse. Ce pays de 11,5 millions d'habitants recense un total de 638.877 cas de coronavirus et 19.200 décès.

M.L

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

**Le Monde**  
Fondation pour l'édition  
et la publicité

EDITER PAR LA EURL  
EL HAOUAFIZE

Président directeur général  
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL  
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE  
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SAÏM

SIÈGE SOCIAL  
22 RUE SAHRAOUI EL  
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL  
0213957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02133778

021337128

FAX 021339559

DIRECTION

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

## Championnat national militaire de Cross-country : domination des athlètes de la Garde républicaine et de la 1ère région militaire

Les coureurs de la Garde républicaine et ceux de la 1<sup>ère</sup> région militaire, ont dominé les épreuves du Championnat national militaire de cross-country (messieurs), disputées lundi au terrain de golf du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), avec la participation de 155 athlètes représentant les différents commandements et régions militaires. Dans l'épreuve de 5 km, c'est Ali Grise du Commandement de la Gendarmerie nationale qui a remporté la course devant Ilyas Belkhir (CP défense aérienne du territoire) et Hamza Hadjlaoui (Garde républicaine), alors que le classement par équipes a été dominé par l'équipe de la Garde républicaine. "Je dédie cette victoire au Commandement de la Garde républicaine qui m'a donné tous les moyens pour gagner cette course. C'était une course difficile après neuf mois d'arrêt à cause de la pandémie de Covid-19, mais j'ai réussi à m'imposer malgré le vent

qui a perturbé les coureurs durant le parcours", a déclaré Grise à l'APS. Dans la deuxième épreuve inscrite au programme, à savoir, le 10 km, Ramadan Ouarghi (1<sup>ère</sup> région militaire) a conservé son titre en devançant Khiredine Bourouna (C Forces terrestres) et Youcef Addouch (2<sup>e</sup> RM). Le classement par équipes a été dominé par les coureurs de la 1<sup>ère</sup> RM. "C'était une course difficile et tactique, qui arrive après de long mois d'arrêt. Cette victoire vient récompenser les sacrifices durant la préparation", a déclaré Ouarghi. Cette course constitue une étape dans ma préparation en vue du Championnat d'Afrique, qui se poursuivra par plusieurs stages", a-t-il ajouté. Dans son allocution de clôture, l'inspecteur des sports militaires, le colonel Rabah Bikhoucha, a assuré que cette compétition a permis l'émergence de nouveaux champions appelés à renforcer les rangs des sélections nationales militaires

de cross-country lors des prochains rendez-vous internationaux". "Je félicite toutes les équipes médaillées lors ces épreuves et encourage les autres formations à fournir plus d'efforts lors des prochaines compétitions pour monter sur le podium", a-t-il ajouté. **Équipes participantes :**  
- 1<sup>ère</sup> région militaire.  
- 2<sup>e</sup> région militaire.  
- 3<sup>e</sup> région militaire.  
- 4<sup>e</sup> région militaire.  
- 5<sup>e</sup> région militaire.  
- 6<sup>e</sup> région militaire.  
- 1<sup>er</sup> bataillon blindé.  
- 8<sup>e</sup> bataillon blindé.  
- 13<sup>e</sup> division d'infanterie mécanisée.  
- 40<sup>e</sup> division d'infanterie mécanisée.  
- Commandement des forces terrestres.  
- Commandement des forces aériennes.  
- Commandement forces navales.  
- Commandement de la garde républicaine.  
- Commandement de la gendarmerie nationale.  
- Commandement des forces de défense aérienne du territoire.  
- Direction administration et services communs du MDN.

## JUDO :

## la fédération internationale dévoile les lauréats des Awards 2019-2020

La Fédération internationale de judo (IJF) a annoncé sur son site les lauréats des Awards de la saison 2019-2020, marquée par un arrêt presque total de toutes ses activités depuis mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). Le prix "3M" "excellence" en coaching 2019-2020 est revenu à Kosei Inoue, ancien judoka japonais considéré comme l'un des meilleurs de l'histoire récente. Il a été à trois reprises champion du monde (1999, 2001, 2003), avant de remporter l'or des Jeux Olympiques de Sydney en 2000 dans la catégorie des moins de 100 kg. Il devient à partir de 2012 sélectionneur de l'équipe nationale du Japon. Pour le prix de "Judo féminine de 2019-2020", il est revenu à Daria

Bilodid. L'Ukrainienne de 20 ans détient un titre européen remporté à Varsovie en 2017. Aux Mondiaux de 2018, Bilodid (-48 kg) est devenue la plus jeune championne du monde de l'histoire du judo devant la Japonaise Ryoko Tani. Elle a à son palmarès deux titres mondiaux (1 junior et 1 senior), deux autres européens et plusieurs tournois de Grand Slam. Le Géorgien Chkhvimiani Lashvili (27 ans) s'est adjugé, pour sa part, le titre de "Judo masculin 2019-2020", grâce à ses trois titres dans sa catégorie (-60 kg) durant l'année 2019 (Mondiaux de Tokyo, championnats européens à Minsk et jeux européens à Minsk). Le prix "3M" "Étoile montante 2019-2020" des Awards de la Fédération internationale de judo est revenu au Géor-

gien Tato Grigalashvili, tandis que le prix "3M" "Judo pour la paix 2019-2020" a été attribué à la Fédération afghane et celui de "Projet de parrainage de la fédération nationale 2019-2020" a été donné à la Fédération allemande de judo qui essaie de connecter les gens via le judo. L'athlète argentin Paula Pareto a été récipiendaire du prix "3M" "Héros communautaire 2019-2020" pour "être un modèle sur et hors du tatami", en particulier en cette période de pandémie. Enfin, l'institut Reaço au Brésil a obtenu le prix de "3M" "Judo pour enfants 2019-2020" pour avoir réussi à offrir une vie meilleure à des milliers d'enfants durant de nombreuses années au Brésil, notamment dans les favelas de Rio de Janeiro", selon la même source.

## Football / Belgique

## le tournoi se déroulera du 20 au 29 mai à Alger (FAHB)

La 36<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupes de handball (messieurs), reportée à 2021 à cause de la pandémie de Coronavirus (Covid-19), se déroulera du 20 au 29 mai à Alger, a annoncé lundi la Fédération algérienne de handball (FAHB). Prévue initialement du 31 mars au 9 avril

2021, la FAHB avait demandé à la Confédération africaine de la discipline (CAHB), en novembre dernier, de décaler le tournoi de deux mois en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. Le tournoi avait été reporté une première fois en raison de la pandémie de Covid-19, en mars dernier, avant d'être annulé

par la CAHB. L'Algérie s'était vu réattribuer l'organisation de cette compétition par l'instance continentale. La formation tunisienne de l'ES Sahel avait remporté la dernière édition disputée en avril 2019 à Oujda (Maroc) au détriment d'Al Ahly du Caire (23-24).

## Premier League:

## l'Egyptien Salah et le Sénégalais Mané dans le Top 5 des buteurs de l'histoire Liverpool

Les internationaux égyptien Mohamed Salah et sénégalais Sadio Mané figurent dans le Top 5 des meilleurs buteurs de l'histoire de Liverpool en Premier League. Lors de la 15<sup>e</sup> journée de Premier League, jouée dimanche, Sadio Mané a inscrit l'unique but de Liverpool contre West Bromwich (1-1). Bien servi par l'international camerounais Joel Matip, le capitaine de la sélection des Lions de la Teranga a réalisé un enchaînement parfait contrôle orienté de la poitrine-reprise de volée pour mettre Liverpool sur le bon rail. Grâce à cette réalisation, Mané a porté son total à 69 buts avec Liverpool en championnat anglais et a rejoint en 5<sup>e</sup>

position, le Paraguayen Luis Suarez qui a inscrit le même nombre de but avec les Reds entre 2011 et 2014 avant son départ pour le FC Barcelone. Son partenaire, l'Égyptien Mohamed Salah, avec 86 réalisations, est 4<sup>e</sup> du classement, derrière Fowler (128 buts), Steven Gerrard (120 buts) et Michael Owen (118 buts).

Classement du Top 5

1. Fowler (128 buts)
2. Steven Gerrard (120)
3. Michael Owen (118)
4. Mohamed Salah (86)
5. Sadio Mané (69)

Luis Suarez (69)

## Foot- Ligue 2/CR Temouchent : les joueurs en grève

Les joueurs de CR Temouchent, nouveau promu en Ligue 2 de football, ont entamé lundi une "grève limitée" pour réclamer la régularisation de leur situation financière, a-t-on appris de la direction de ce club. Cette grève intervient après une semaine du début des préparatifs de la nouvelle édition du championnat, dont le coup d'envoi a été fixé au 11 février prochain, souligne-t-on. Le CRT, qui retrouve le deuxième palier neuf ans après l'avoir quitté, traverse une crise financière aigue. Le club a failli se retrouver sans président puisqu'aucun candidat ne s'est pré-

senté à l'Assemblée générale électorale, tenue il y a quelques jours. Il a fallu convaincre le président sortant, Houari Talbi, de la nécessité de présenter sa candidature à la dernière minute pour débloquer la situation, rappelle-t-on. Le jeune président, qui a engagé au cours du mercato estival, une quinzaine de nouveaux joueurs, en plus d'un nouvel entraîneur en la personne de Hadj Merine, ne cesse de déplorer "l'absence d'aucun soutien de la part des autorités locales et des industriels de la ville" pour son club, malgré l'accession de ce dernier en Ligue 2.

## FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE BOXE :

## Mourad Meziane retourne à la DTN

Mourad Meziane a été nommé directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de boxe (FAB), en remplacement de Brahim Bedjaoui, a-t-on appris lundi auprès de l'intéressé. "Cette décision a été prise par le ministre de la Jeunesse et des Sports qui a étudié mon recours suite à l'arrêt ayant mis fin à mes fonctions de DTN, signé le 18 décembre 2019. Une année après, je retrouve mon poste", a déclaré à l'APS Mourad

Meziane. "Mon objectif consiste à continuer le travail avec les sélections nationales qui préparent les championnats arabes seniors au Koweït, les JO 2020 de Tokyo ainsi que les Jeux méditerranéens 2022 d'Oran", a-t-il ajouté. De son côté, Brahim Bedjaoui, entraîneur de la sélection militaire de boxe, occupe désormais le poste de directeur des équipes nationales (DEN), selon la même source. En poste depuis 2009, Mourad Meziane a laissé son

empreinte à la direction technique nationale en réalisant au travail en profondeur avec l'apport des staffs techniques successifs avec à la clé, plusieurs titres et médailles au niveau africain et sur la scène mondiale. Plusieurs rendez-vous internationaux sont inscrits au programme de la sélection algérienne de boxe (seniors) dont le plus important reste les Jeux olympiques de Tokyo, prévus du 23 juillet au 8 août 2021.

## Sportifs de l'année 2020 - AP :

## Lebron James et Naomi Osaka sacrés

La star des Lakers de Los Angeles, Lebron James, et la tenniswoman japonaise Naomi Osaka, ont été élus "athlète de l'année" par l'Associated Press (AP), pour leurs exploits sportifs et leur engagement en dehors des terrains. Déjà élu Sportif de l'année Sports Illustrated et le magazine TIME, l'ailier des Lakers a remporté son quatrième titre cette saison, et il a joué un rôle majeur dans le mouvement "Black Lives Matter". "Je sais toujours ce que je fais sur un terrain, et évidemment je donne tout au sport" a réagi le "King", qui succède au palmarès à un autre basketteur, Kawhi Leonard (Los Angeles Clippers). "Mais aujourd'hui, je peux avoir un plus grand impact en dehors du terrain. Je veux toujours continuer d'inspirer les gens par ma manière de jouer, mais il y a tellement de choses que je peux faire en dehors des terrains pour aider les gens à se cultiver, à les

inspirer, à les soutenir, et les aider à devenir autonomes", a-t-il ajouté. Avec 78 points, Lebron James devance le quarterback des Chiefs de Kansas City Patrick Mahomes (MVP du Super Bowl) et le pilote britannique Lewis Hamilton, septuple champion de Formule 1. C'est la quatrième fois qu'il remporte cette distinction créée en 1931, et il égale ainsi le record détenu par le cycliste Lance Armstrong et le golfeur Tiger Woods. Chez les dames, c'est la tenniswoman japonaise Naomi Osaka, qui a été sacrée devant la basketteuse Breanna Stewart et la footballeuse Sarah Fuller. En 2020, Osaka (N.3 mondial) a remporté le troisième Grand Chelem de sa carrière en remportant l'US Open et a terminé la saison avec un bilan de 16 victoires contre 3 défaites. Elle s'est également distinguée en prenant position contre les injustices raciales et la brutalité policière.

Mots codés

|   |   |   |   |   |   |   |  |   |   |   |  |   |   |   |   |  |
|---|---|---|---|---|---|---|--|---|---|---|--|---|---|---|---|--|
|   | B |   | A |   |   | A |  |   | A |   |  | B |   | B |   |  |
| A |   |   |   | A |   |   |  |   |   |   |  | B | A | N | A |  |
| N |   | N |   |   | N | N |  | A |   |   |  |   |   |   |   |  |
| Q |   |   |   |   |   |   |  | A | N |   |  |   |   |   |   |  |
|   |   |   |   |   |   |   |  |   |   |   |  |   |   |   |   |  |
|   |   |   |   |   |   |   |  | A |   |   |  | A |   |   | N |  |
|   |   |   |   | N |   | A |  |   |   |   |  |   |   |   |   |  |
|   |   |   |   | A | N |   |  |   |   |   |  |   |   |   |   |  |
|   |   |   | B |   |   |   |  |   |   | A |  |   |   |   |   |  |
|   |   |   |   |   |   |   |  |   |   |   |  | A |   |   |   |  |
|   |   |   |   |   |   |   |  |   |   |   |  | N |   |   |   |  |

Mots mélangés

ACRE ASSIGNAT  
BENEFICE BONBON  
CHEMISIER COALISE  
CONFORME ECRITURE  
ECUSSON EMBLEME  
EROTIQUE ETOC FLIRT  
FOOTBALL GENESE  
GIRL  
GOELETTE GOMME  
GRAMINEE IMAGO  
JOUG LITRON MIOCHE  
PACTE PAITRE  
POULE PRATIQUE  
PROJET PRONER  
REVANCHE ROUGEAUD  
SOUTENU SUEE  
TACT TEST VIABLE

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | T | G | N | J | E | F | E | P | E | P | T | S | E | T | R |
| H | A | D | O | L | G | E | O | R | R | C | A | R | A | E | E |
| C | N | U | B | E | M | U | E | O | O | A | U | C | I | R | C |
| N | G | A | N | M | L | S | J | N | T | T | T | S | T | L | I |
| A | I | E | O | E | I | E | F | E | I | B | I | I | S | E | F |
| V | S | G | B | L | T | O | T | R | E | M | A | Q | Q | O | E |
| E | S | U | A | B | R | U | C | T | E | P | A | L | U | U | N |
| R | A | O | E | M | O | E | O | H | E | G | I | R | L | E | E |
| A | C | R | E | E | N | C | C | S | E | I | M | A | G | O | B |

Mots croisés

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|
|    | A | B | C | D | E | F | G | H |
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 11 |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 12 |   |   |   |   |   |   |   |   |

HORIZONTALEMENT :

1. Recherchés par les bouddhistes. 2. Assemblée compétente. 3. En finir avec toute cette saleté. 4. Rien que des cailloux. Bouts d'essai. 5. Sera au goût. Se parle avec le kilt. 6. Intouchable. 7. Voisin du baracuda. Mélange d'hydrocarbures légers. 8. Plus qu'un single. Elle reçoit le Cher. 9. Fait un placement. Figure sur une carte. 10. Agir contre le rapprochement. 11. Mouvement de terrain. Célébrité du disque.

VERTICALEMENT :

A. Gage pour le banquier. B. Bisque, bisque, rage ! Battu au son du tambour. C. Dessine autrement. Mannequins vedettes. D. Manifestation de l'opinion. Radio active. Hommes, maris, amants... E. Commencement du déclin. Bombe sexuelle. F. On y confectionne des bérets. Unité territoriale du pays. G. Qui sentent le poids des ans. Moment où l'on sollicite le patron. H. Forme de musique contemporaine. Qui ne traîne pas en longueur.

Sudoku

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 4 | 9 | 1 |   | 2 | 6 |   | 3 |
|   | 2 |   |   |   |   | 9 |   | 8 |
|   |   |   | 4 |   | 5 |   |   | 1 |
| 5 |   |   |   | 4 | 9 |   | 6 |   |
| 3 |   | 4 | 8 |   | 7 |   |   |   |
| 2 |   |   |   | 6 | 1 |   | 8 |   |
|   |   |   | 9 |   | 3 |   |   | 6 |
|   | 8 |   |   |   |   | 5 |   | 2 |
| 6 | 5 | 1 | 2 |   | 8 | 4 |   | 9 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 3 | 4 | 8 | 7 | 2 | 1 | 5 | 9 |
| 2 | 7 | 5 | 4 | 1 | 9 | 3 | 8 | 6 |
| 9 | 1 | 8 | 3 | 5 | 6 | 2 | 7 | 4 |
| 4 | 8 | 3 | 1 | 9 | 5 | 7 | 6 | 2 |
| 5 | 9 | 1 | 7 | 2 | 8 | 4 | 6 | 3 |
| 7 | 9 | 2 | 6 | 4 | 3 | 8 | 1 | 5 |
| 1 | 2 | 7 | 5 | 9 | 4 | 6 | 3 | 8 |
| 8 | 4 | 9 | 6 | 3 | 7 | 5 | 2 | 1 |
| 3 | 5 | 6 | 2 | 8 | 1 | 9 | 4 | 7 |

Solution sudoku

Mots fléchés

|                     |                |                   |                                   |                                  |                                  |
|---------------------|----------------|-------------------|-----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| CALCULS             | POIGNÉE DE SAC | VÉNÉRER           | SE MONTRER BRILLANT               | BAIE D'HONSHU                    | CHANTEUR GREC COMME HOMÈRE       |
| DIVINITÉ SCANDINAVE | COURS RUSSE    | LEVA LES ÉPAULES  | BILLET DE TRAIN                   | ÉTUDE CHIFFRÉE                   |                                  |
|                     |                | OS DU BRAS        |                                   |                                  |                                  |
| PRIVÉE DE GALETTE   |                |                   |                                   |                                  |                                  |
| HOMME DES PUIXS     |                |                   | POS-SESSIF                        | TRAVAILLE À L'INSTITUT DE BEAUTÉ |                                  |
|                     |                | CÉRÉALE À PILER   | EFFETS DE REBOND                  | ACCES-BOIRE DE GOLFEUR           |                                  |
| SYMBOLE DU TITANE   |                | HÉROS DES CANTONS |                                   | SPIRITUEUX                       |                                  |
| MAUVAIS BACILLE     |                |                   |                                   |                                  |                                  |
|                     |                |                   |                                   | AUTOUR D'UNE TAILLE JAPONAISE    | ILS ONT DES POINTS SUR LES CÔTES |
| PARTIR À L'AVENTURE |                |                   | D'UN ABORD PEU ENGAGEANT          |                                  |                                  |
| INÉVITABLE          |                |                   |                                   |                                  |                                  |
|                     |                |                   |                                   |                                  |                                  |
| ARGILES DES POTIERS |                |                   | ESPÈCES DE RASOIRS TRÈS IRRITANTS |                                  |                                  |

# Le Monde

de l'administration

Quotidien National d'Information • [www.lemondeadm.com](http://www.lemondeadm.com)



**Tous les jours  
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST  
RESERVÉ POUR VOUS**

**PUBLICITÉS**

pour plus de détails  
contactez nous au:



**023 95 73 73/ 0553 45 62 56**

Ou par Email au: [monde.adm@gmail.com](mailto:monde.adm@gmail.com)

**LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ**

## Le ministre du secteur a insisté auprès des responsables locaux

### Agriculture : tout pour la concrétisation des engagements de l'Exécutif

Lors d'une réunion avec les directeurs des services agricoles des wilayas de l'ouest et du sud-ouest du pays, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani a donné des instructions strictes pour la concrétisation de la feuille de route sectorielle 2020-2024. M. Hamdani a présidé, en début de semaine, une réunion en visioconférence avec des directeurs des services agricoles des wilayas de l'ouest et du sud-ouest du pays, consacrée à l'examen et à l'évaluation de plusieurs opérations et dossiers liés au secteur, indique un communiqué du ministère publié sur sa page Facebook. Les dossiers examinés ont trait à la campagne labours-semailles, la campagne de récolte de maïs, l'application de l'instruction relative à l'approvisionnement en son subventionné, le programme complémentaire d'irrigation, l'électricité agricole, l'assainissement et la récupération du foncier non utilisé, et d'autres dossiers s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de la feuille de route sectorielle 2020 -2024', a précisé la même source. Lors de cette réunion, à laquelle ont pris part les cadres centraux du ministère, les directeurs des instituts techniques concernés et des représentants de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), le ministre a rappelé les dossiers "importants et sensibles" ouverts pour une révision de gestion, à l'instar des filières de la pomme de terre, du lait, des céréales, etc., afin de réduire progressivement la facture d'importation. Dans ce contexte, M. Abdelhamid Hemdani a exhorté les responsables locaux à accompagner les agriculteurs "sur le terrain" en vue de faire réussir la campagne labours-semailles et de veiller avec les autres acteurs à l'application des instructions tendant à atténuer les charges et les obstacles, dont souffrent toujours les producteurs et les éleveurs. Soulignant "l'impératif de changer de mode de fonctionnement et de ne plus se contenter des bilans chiffrés", il a exigé "des réponses concrètes aux problèmes soulevés sur le terrain", ajoute le communiqué. Le ministre de l'Agriculture a invité l'ensemble des intervenants, notamment les chambres agricoles à se rapprocher davantage des agriculteurs pour s'enquérir de près de leurs besoins et remédier, en urgence, aux insuffisances. Sur un autre registre, M. Hemdani a donné des instructions "strictes" pour accélérer la concrétisation de l'opération d'assainissement du foncier et la réalisation des projets de transformation et de stockage du maïs ainsi que l'équipement des exploitations en systèmes d'irrigation complémentaire et l'intensification de l'orientation agricole. Le ministre de l'Agriculture a appelé, en fin, les directeurs des services agricoles et les différents responsables à "la prise en charge sérieuse" des doléances des agriculteurs, des investisseurs et des éleveurs, dans le cadre de la cellule d'écoute et d'orientation qu'il supervise personnellement.

### Sonatrach réitère son engagement à soutenir les opérations de solidarité nationale

La Société nationale des hydrocarbures Sonatrach a réitéré lundi dans un communiqué, son engagement à soutenir toutes les opérations de solidarité nationale.

"Sonatrach s'engage à apporter son soutien constant et durable à toutes les opérations de solidarité nationale", a précisé le groupe public dans un communiqué publié sur sa page facebook.

Soulignant "sa fidélité à ses engagements en sa qualité d'Entreprise Citoyenne", Sonatrach souligne qu'elle a, à travers sa Direction des œuvres sociales, organisé une caravane médicale au niveau de la wilaya de Béchar.

Cette caravane médicale est composée de plusieurs médecins spécialistes, à savoir des neurologues, des ORL et des cancérologues, selon la même source.

Ils auront pour mission "d'effectuer des consultations et des interventions chirurgicales, à titre gracieux, aux habitants de la région", ajoute le Groupe dans son communiqué.

## CORONAVIRUS

### 382 nouveaux cas, 352 guérisons et 9 décès ces dernières 24h en Algérie (Fourar)

Trois cent quatre-vingt-deux (382) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 352 guérisons et 9 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, lundi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 98.631 dont 382 nouveaux cas, soit

0,9 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2737 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 66.214, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 16 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 19 wilayas n'ayant enregistré aucun cas, alors que 13 autres ont en-

registré plus de 10 cas. Par ailleurs, 46 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Fourar. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

M.L

## RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE ET ADOPTION DES LOIS DE FINANCES

### Les sénateurs veulent une autre procédure



Plusieurs membres du Conseil de la nation ont affirmé, hier, la nécessité de débattre la loi portant règlement budgétaire de l'année considérée (N-1) avant l'examen de la loi de finances de l'année suivante et ce pour accorder davantage de transparence et de précision et remédier aux insuffisances. Lors d'une séance consacrée à la présentation du projet de loi portant règlement budgétaire 2018 en présence du président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, plusieurs membres du Conseil ont appelé le ministre des Finances à réfléchir à l'adoption de l'année (N-1), à même d'aider les pouvoirs exécutif et législatif à approuver en connaissance de cause la loi de finances annuelle et partant, consacrer le principe de transparence et de gouvernance dans la gestion de la finance publique. Le membre Abdelhalim Latrache (RND) a plaidé pour l'examen de la loi portant règlement budgétaire avant la présentation de la loi de finances de l'année suivante, et ce pour faciliter aux pouvoirs exécutif et législatif de remédier aux insuffisances et d'éviter leurs répercussions. Il a appelé à la relance des mécanismes de contrôle des contribuables, la justification des dépenses des comptes spéciaux et la clarification des impacts du recours à la planche à billets dans le cadre du financement non conventionnel en 2018, ainsi que le sort des projets inachevés et leur réévaluation excessive. De son côté, Mohamed El Oued (Tiers présidentiel) a mis l'accent sur l'impératif de réduire la

durée d'examen du texte de loi portant règlement budgétaire à une année, considérant que cette mesure serait à même de garantir une gestion budgétaire efficace dans des cadres transparents et clairs. Pour sa part, le sénateur Boudjemaa Zeffane (FLN) a insisté sur l'impératif de trouver une méthode plus précise pour définir et remédier aux lacunes lors du même exercice afin d'éviter sa répétition l'année d'après, confirmant la suggestion de l'adoption de l'exercice (N-1). Il a plaidé, également, pour davantage de prise en charge et d'accompagnement des catégories vulnérables de la société. De son côté, le sénateur Fouad Sebouta (FLN) a appelé à l'accélération de la création de cellules au niveau de tous les secteurs composées d'experts algériens à l'intérieur du pays et à l'étranger afin d'élaborer des feuilles de route menant sur la voie du décollage économique. Il a mis l'accent, en outre, sur l'impératif d'accélérer la modernisation du secteur de l'administration financière, notamment les impôts et les douanes, en sus de la formation continue de l'élément humain. Le sénateur Hamid Bouzekri (RND) a relevé, quant à lui, l'impératif de faire preuve de rigueur dans la mise en œuvre des lois de finances, de conférer davantage de transparence à la gestion des deniers publics et d'accélérer la généralisation des transactions financières électroniques. Il a appelé également à l'impératif de statuer sur le dossier de régularisation des constructions dans le cadre de la loi 15/08 relative à la conformité des constructions, faisant état de 500.000 dossiers déposés.

## BURKINA FASO

### Kaboré entame son second mandat

Le président burkinabè Roch Marc Christian Kaboré, réélu en novembre pour un second mandat, a prêté serment hier à Ouagadougou, rapportent des médias locaux. M. Kaboré, qui doit diriger le pays pour les cinq années à venir, a pris un nouvel engagement envers ses compatriotes, basé sur le respect de la Constitution et les lois, et de tout mettre en œuvre pour garantir la justice à tous les habitants du Burkina Faso. Quelque 1.200 personnes dont une dizaine de chefs d'Etat africains, de chefs de gouvernement et de personnalités politiques ont assisté à la cérémonie. M. Kaboré a été réélu



avec 57,74% des voix au premier tour des élections générales du 22 novembre

(présidentielle et législative).

A.T

### Pour cause d'une nouvelle variante du Covid L'Indonésie ferme ses frontières

Le gouvernement indonésien a annoncé la fermeture temporaire des entrées pour les ressortissants étrangers de tous les pays du 1er au 14 janvier 2021, en raison de l'émergence d'une nouvelle variante du COVID-19. Le règlement exempte les responsables étrangers au niveau des ministres et au-dessus, qui sont tenus d'appliquer des protocoles stricts pour empêcher de nouvelles transmissions du COVID-19, a déclaré le ministre indonésien des Affaires étrangères, Retno Marsudi, lors d'une conférence de presse virtuelle tenue lundi à l'issue d'une réunion limitée du cabinet. Les étrangers qui arrivent en Indonésie du 28 décembre au 31 décembre sont toujours autorisés à entrer dans le pays en présentant des résultats négatifs aux tests d'amplification en chaîne par polymérase (PCR) effectués dans leur pays d'origine. Les résultats des tests sont valables pendant 48 heures à compter de leur départ, et il y aura un nouvel examen PCR à leur arrivée en Indonésie. Si les résultats des deux tests PCR sont négatifs, les étrangers sont tenus de se soumettre à une quarantaine obligatoire de cinq jours, après quoi ils doivent revenir pour subir des tests PCR. Si les tests se révèlent négatifs, les étrangers sont autorisés à poursuivre leur voyage, a ajouté le ministre. En attendant, tous les ressortissants indonésiens qui veulent revenir de l'étranger sont autorisés à entrer dans le pays en effectuant les mêmes tests PCR.

OMAR.R